



VAL-DE
LOIRE
FIBRE



Délégation de service public relative à la conception, à
l'établissement et à l'exploitation
du réseau Très Haut Débit des départements
de Loir-et-Cher et de l'Indre-et-Loire

Compte-Rendu Annuel 2024

Table des Matieres

- 1 Préambule
- 2 Compte rendu technique
- 3 Compte rendu administratif et financier
- 4 Actions de communication
- 5 Perspectives
- 6 Annexes

1

Préambule

Le présent **rapport annuel 2024** est établi en conformité avec les stipulations de l'article 4.3.5 de la « Délégation de service public relative à la conception, à l'établissement et à l'exploitation du réseau Très Haut Débit des départements de Loir-et-Cher et de l'Indre-et-Loire » en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018 (ci-après la Convention de DSP) liant le **Syndicat Mixte Ouvert Val de Loire Numérique**, délégant, et la société **Val de Loire Fibre**, délégataire.

Le rapport annuel établi par Val de Loire Fibre présente les actions réalisées et l'organisation en 2024 ainsi que la situation financière au 31 Décembre 2024.

L'année 2024 est une **bonne année pour le déploiement** du réseau de Fibre Optique sur le territoire.

Avec plus de **336.000 prises commercialisables** au 31 décembre 2024, Val de Loire Fibre a réalisé 25.000 prises durant l'année, permettant **d'atteindre puis de dépasser l'objectif contractuel initial de 319.000 prises**.

Val de Loire Fibre a confirmé également son investissement et son attention en matière de maintenance préventive et corrective en maintenant d'année en année un des meilleurs (si ce n'est le meilleur) **niveau de qualité de service** des opérateurs d'infrastructures.

Avec plus de **184.000 foyers, entreprises ou administrations** bénéficiant d'un service « Fibre optique » au 31 décembre, ce sont **42.000 nouveaux abonnements** qui ont été souscrits dans le courant de l'année 2024.

La toute fin de l'année 2024 a été marquée par le **changement d'actionnaire et la constitution du groupe Lumière** qui poursuivra avec **de nouveaux moyens et un engagement fort** l'action initiée par TDF.

2

Compte rendu technique

Le compte rendu technique est constitué de 4 volets :

2.1 Volet technique

2.2 Volet organisation et moyens

2.3 Volet insertion formation

2.4 Volet commercial

2.1

Volet technique

Val de Loire Fibre a poursuivi le déploiement du réseau en 2024 afin d'une part d'atteindre les objectifs contractuels initialement fixés et de poursuivre la complétude du territoire dans les zones où la complexité technique est plus importante.

La première partie du volet technique est consacrée au déploiement du réseau.

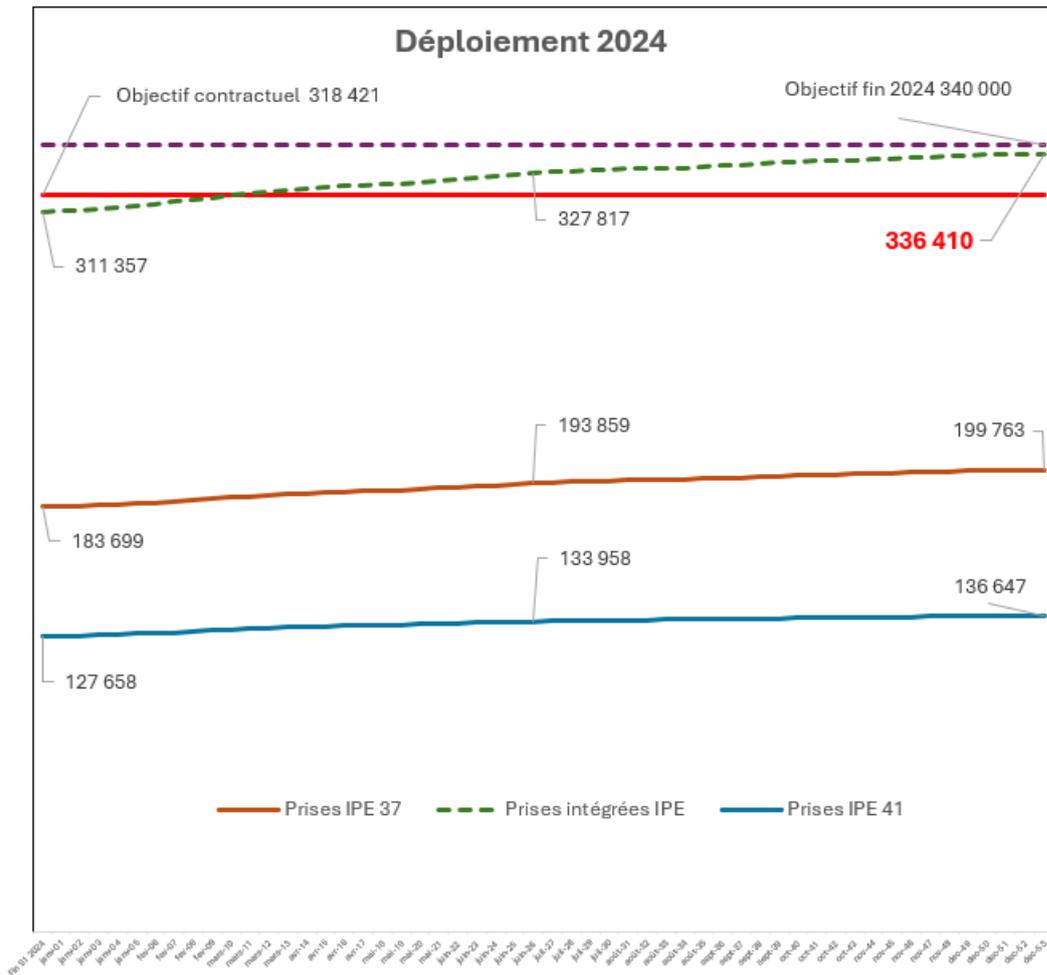
- **Etat descriptif détaillé (niveau d'avancement par NRO et par SRO) et chiffré des études et travaux d'établissement effectués au titre de l'année 2023 :**

La construction de nouvelles prises a permis l'intégration de **25.000 prises** commercialisables.

L'engagement contractuel de 318 421 prises a été atteint mi-mars 2024.

Le déploiement s'est poursuivi pour assurer la complétude du territoire dont le volume est estimé à 340.000 prises (corrections des études et mise à jour des données en fin de déploiement).

Les courbes ci-dessous montrent l'évolution de la production de prises commercialisables (intégrées dans le fichier IPE) tout au long de l'année 2024.



Nombre de NRO avec prises dans l'IPE au 31 décembre 2024 :

Depuis 2022, la totalité des **96 Nœuds de Raccordement optique** du projet sont ouverts avec au moins une prise IPE commercialisable (Voir liste en **Annexe D1 – Production Prises par PM**).

Nombre de PM avec prises dans l'IPE au 31 décembre 2024 :

La **totalité des 876 Points de Mutualisation** sont ouverts à la commercialisation depuis fin 2023.

Le taux de Complétude moyen sur l'ensemble des 876 PM du réseau est de **98%** (91 % fin 2023).
Le taux de Complétude par PM figure en **Annexe D1**.

Nombre de prises dans l'IPE au 31 décembre 2024 :

Au 31 décembre 2024, **336.410 prises** avaient ainsi été intégrées dans le fichier IPE pour l'ensemble du projet (Voir liste en **Annexe D2 – Prises IPE au 31.12.2024**) pour un engagement contractuel de 318.421 prises.

Sur l'année 2025, Val de Loire Fibre a intégré **25.053 prises** dans le fichier IPE.

Déploiement du réseau de collecte :

Le réseau de collecte est totalement réalisé depuis fin 2021

Avancement 2024 des Etudes APS / APD / DOE :

L'ensemble des APS et APD ont été finalisés en 2023.
L'année 2024 a été consacré à la réalisation des DOE.

	APS	APD	DOE		
	Cumul Fin 2023	Cumul Fin 2023	Cumul Fin 2024	Fin 2023	Fin 2022
Adressé au SMO	876	876	618	320	100
Validé par le SMO	876	876	474 (*)	214	70

Les DOE sont soumis à l'approbation du Syndicat Mixte Ouvert Val de Loire Numérique lorsque qu'un minimum de 90% des prises du SRO ont été intégrées dans le fichier IPE.

L'ensemble des DOE à 90% seront remis au 1^{er} semestre 2025. Les DOE complet devraient également être finalisé courant 2025.

- **Etat descriptif détaillé des investissements de Raccordement terminaux en détaillant en fonction des modalités de réalisation (par l'Usager, par le Déléguataire) et les catégories de Raccordement (immeuble, pavillon souterrain, ...)**

Volume des raccordements FTTH au 31 Décembre 2024 :

A noter : **99,02%** des raccordements réalisés à fin 2024 étaient en mode STOC. Augmentation régulière des raccordements hors churn des opérateurs d'infrastructure (OCEN).

Taux de churn cumulées (changement d'opérateur par le client final) est en hausse à fin 2024.

Types de raccordements réalisés	OI ou STOC	TOTAL
Raccordement - mode OI		1483
Raccordement - mode STOC		182828
Raccordement - mode OI et STOC		184311
Raccordement immeuble	Racco - mode OI	25
	Racco - mode STOC	8558
	Racco - total	8583
Raccordement aérien	Racco - mode OI	603
	Racco - mode STOC	94825
	Racco - total	95428
Raccordement souterrain	Racco - mode OI	832
	Racco - mode STOC	75777
	Racco - total	76609
Raccordement façade	Racco - mode OI	23
	Racco - mode STOC	3668
	Racco - total	3691

Volume des liens FTTX (hors FTTH) au 31 Décembre 2024 :

Production de liens FTTO / FTTE / FON sur VDLF (Annexe EX1_Projet CD37/Annexe EX2_Projet RECIA)

- Liens FTTO

Type opération	2022	2023	2024	Total général
Création FTTO	4	7	9	20
Création GFU FTTO			2	2
Migration FTTO		1		1
VDLF	4	8	11	23

- Liens FTTE (actifs, passifs et BRSM « Boitier de Raccordement de Sites Mobiles »)

Type opération	2022	2023	2024	Total général
FTTE Actif	37	52	41	130
FTTE actif BRSM			10	10
FTTE Passif BRSM		1	38	39
Migration FTTO vers FTTE Actif			1	1
Upgrade Débit			4	4
VT		1	1	2
FTTE Passif	17	12	2	31
FTTE Passif - déplacement FO			1	1
VDLF	54	66	98	218

- Liens FON

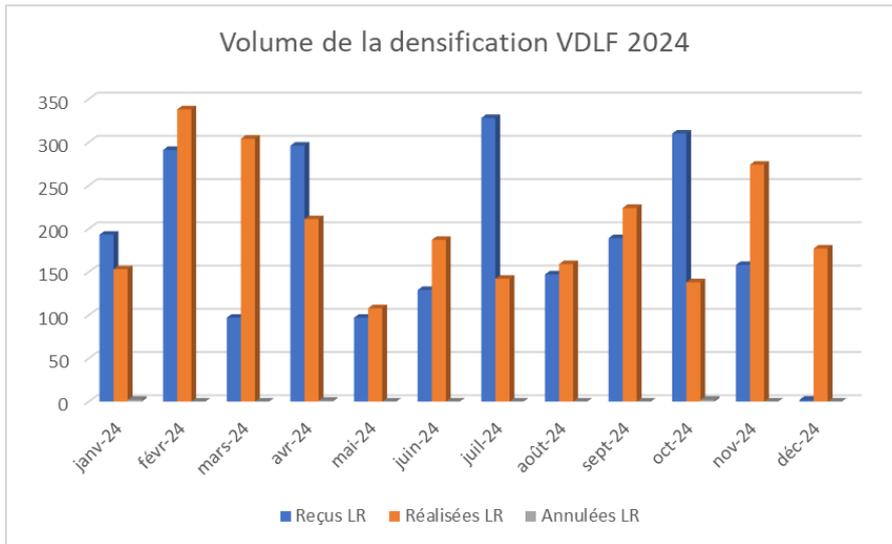
Étiquettes de lignes	2023	2024	Total général
Adista		1	1
CD37	1	2	3
FREE	5		5
RECIA	5		5
VDLF	11	3	14

- **Etat descriptif détaillé des investissements de Densification du Réseau par Plaque FttH :**

Au 1^{er} janvier 2024, mise en place de 100% de l'équipe en charge du pilotage de la densification avec un traitement à la demande des aménageurs/promoteurs et particuliers du territoire. L'outil de communication et d'échange en ligne sur le site Val de Loire Fibre a été complété pour suivre au mieux toutes ces sollicitations.

Notre prestataire entreprise Circet s'est dimensionnée pour absorber le volume des demandes en **Vie du Réseau (densification et enfouissement)** sur le 37 et 41.

Ci-dessous les volumes traités en demande de Densification sur l'année 2024.



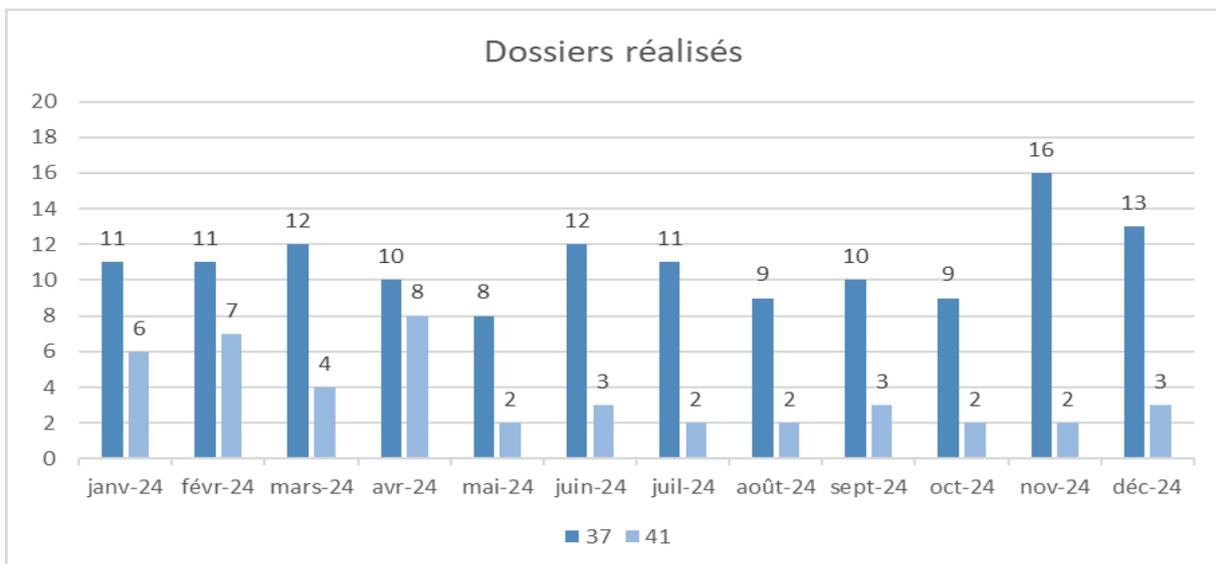
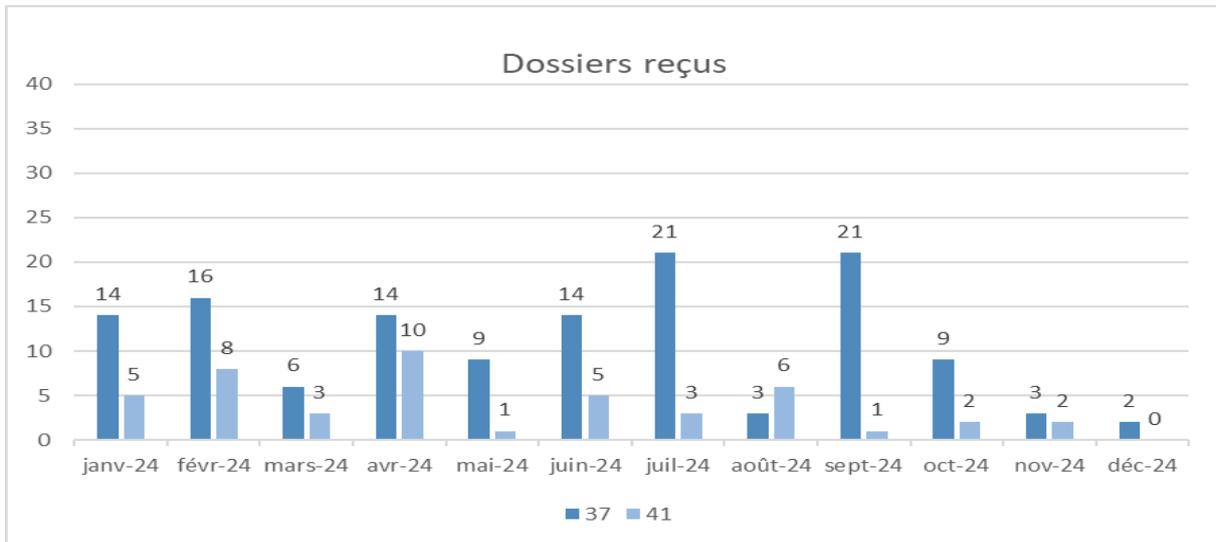
Année 2024	Reçus		Réalisés		Annulés	
	Dossiers	LR	Dossiers	LR	Dossiers	LR
janv-24	19	193	17	153	2	2
févr-24	24	291	18	338	0	0
mars-24	9	97	16	304	0	0
avr-24	24	296	18	211	1	1
mai-24	10	97	10	108	0	0
juin-24	19	129	15	187	0	0
juil-24	24	328	13	142	0	0
août-24	9	147	11	159	0	0
sept-24	22	189	13	224	0	0
oct-24	11	310	11	138	1	2
nov-24	5	158	18	274	0	0
déc-24	2	2	16	177	0	0
Total	178	2237	176	2415	4	5

Les dossiers annulés restent très faibles par rapport à l'année 2023 où on était encore en plein déploiement et en 2024 des zones non terminées et à finir par le déploiement.

Travaux en cours à fin 2024.

En cours	Dossiers	LR
Prestataire VDR	28	455
TDF	8	84
Tiers + Blocage	168	1937
Total	204	2476

Répartition des travaux densification des 2 départements 37/41



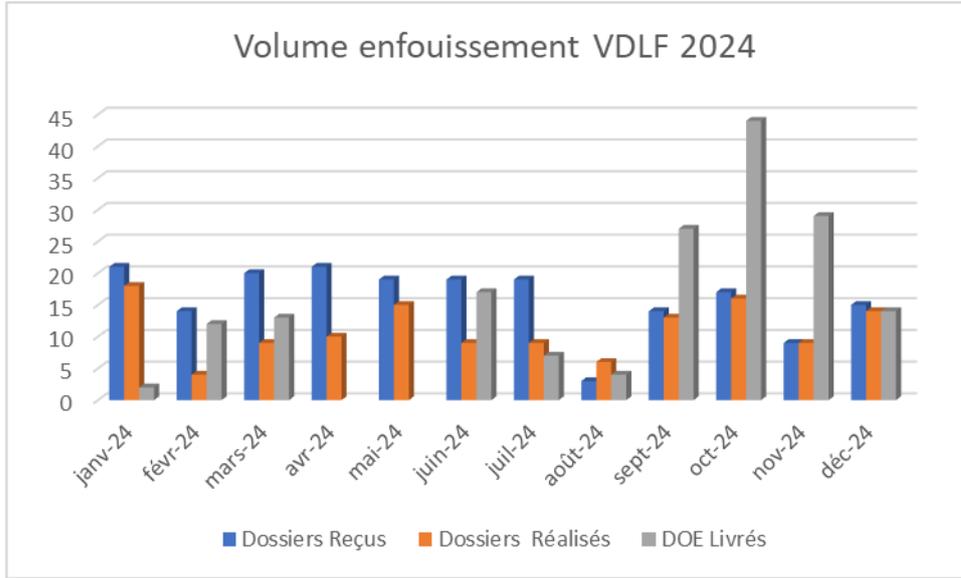
- **Etat descriptif détaillé des investissements de gros entretien et renouvellement (y compris le dévoiement et l'enfouissement) réalisé par le Délégué.**

Investissement de gros entretien et renouvellement :

Le réseau étant très récent, il n'y a aucun investissement de gros entretien et renouvellement au 31.12.2024.

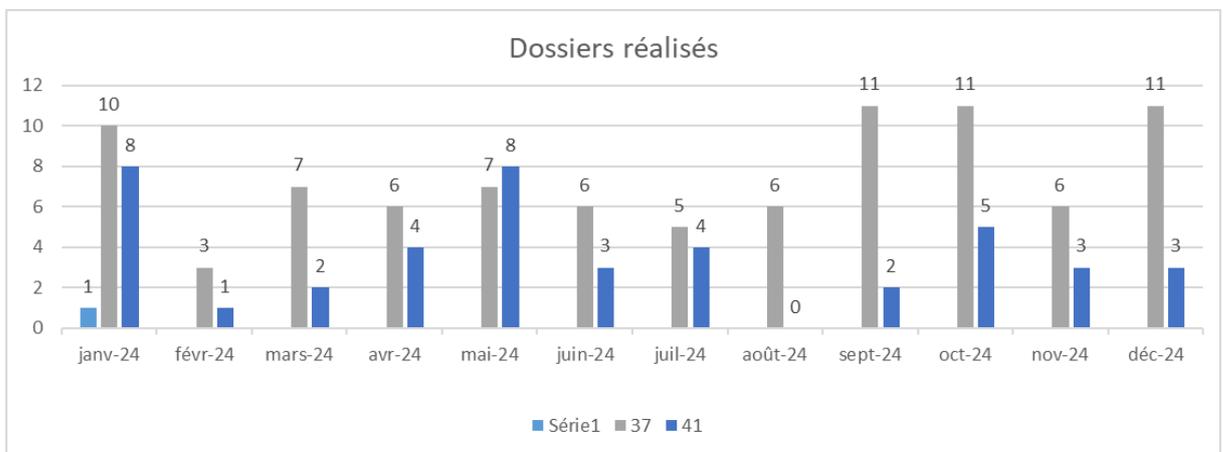
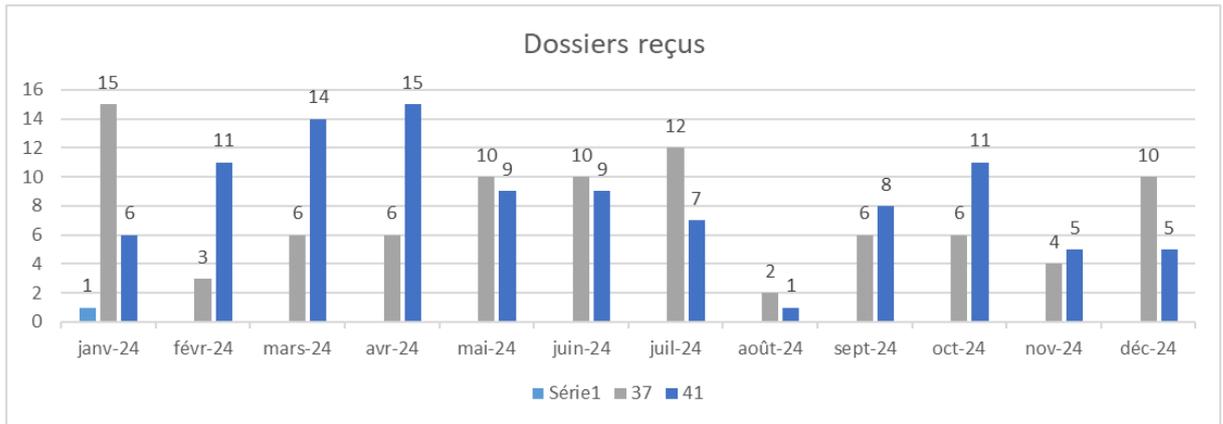
Travaux d'enfouissement VDLF 2024 :

Ci-dessous les volumes traités en demande d'enfouissement sur l'année 2024.



Année 2024	Dossiers Reçus	Dossiers Réalisés	DOE Livrés
janv-24	21	18	2
févr-24	14	4	12
mars-24	20	9	13
avr-24	21	10	
mai-24	19	15	
juin-24	19	9	17
juil-24	19	9	7
août-24	3	6	4
sept-24	14	13	27
oct-24	17	16	44
nov-24	9	9	29
déc-24	15	14	14
Total	191	132	169

Répartition des travaux d'effacement des 2 départements 37/41 :



- **Etat de l'occupation du Réseau pour les différents éléments passifs (NRO, NRO-SRO, SRO, SRO-PBO) et actifs, identifiant les éventuels besoins de reconstitution de capacité :**
 - **Occupation du réseau au 31 Décembre 2024**

- Volume déployé

96 NRO déployés et détail du dimensionnement (**Annexe EX3-Syno NRO plan upgrade VDLF 2024**)

En 2024, nous avons toujours trois OCEN hébergés dans une armoire partagée ou entière des 96 NRO dont 2 OCEN sont sur la collecte TDF. Le quatrième arrive directement sur l'armoire de renvoi pour récupérer le transport. On a également l'hébergement en armoire du matériel fourni du CD37 et de RECIA (**voir les 2 synoptiques en Annexes EX1 et EX2**).

878 PM pour **96 NRO** dont 878 PM commercialisés par les OCEN (**Annexe EX4-NRO-PM Déployés et Exploités**)

- **Orange** 878 PM commandés dont 878 avec coupleurs
- **Bouygues Télécom** 878 PM commandés dont 878 avec coupleurs
- **SFR** 878 PM commandés dont 878 avec coupleurs
- **Free** 878 PM commandés dont 878 avec coupleurs

59.838 PBO déployés (54.679 au moins un client raccordé) avec des taux d'occupation par PBO qui varient sur une moyenne de 50% de remplissage et suivant les zones et les départements (**Annexe EX5-Volume PBO**).

- Etat des réservations des capacités sur les PM.

Le tableau en annexe (**Annexe EX6-Etat réservations capacités PM**) recense pour chaque PM le pourcentage de la capacité restante d'occupation suivant les données IPE. La capacité PM transmise **ne tient pas compte des 20% de la réserve de capacité** prévue. Le taux de disponibilité des RO par PM varie de 15,53% à 94,83%.

Ces données portent sur **96 NRO** commercialisés auprès des opérateurs commerciaux et **878 PM** occupés partiellement par les raccordements abonnés (chiffres au 01/01/2025).

- Etat des capacités GPON raccordement actif.

Sur la partie raccordement actif, l'exploitation a dimensionné le nombre de GPON suivant la demande des OC actifs et le volume des raccordements actifs avec un minimum par PM. **100% des PM** déclarés ont les SFP GPON occupés entre 1% et 40,6% pour 46% des PM. Le volume d'occupation sur l'ensemble reste très faible. A fin 2024, on a continué à équiper de 1 à 7 SFP GPON pour donner de la capacité à chacun des 876 PM concernés (**Annexe EX7-Taux Occupation GPON ACTIF par PM Déc 2024**).

- Etat des capacités GPON et cartes OLT FTTE.

- Chaque OLT est équipé entre 8 et 12 SFP Bidi avec un minimum de 1 client et un maximum de 16 clients sur 66 OLT. Les 96 OLT ont au moins 8 SFP FTTE. L'occupation du nombre de ports est entre 6% et 67% suivant le nombre SFP sur l'OLT. Le taux d'occupation reste également faible pour les SFP et les cartes sur les OLT par rapport au volume posé et à la demande (**Annexe EX8-Occupation GPON FTTE par OLT Déc 2024**).

-Liens de secours configurés en 2024.

Le réseau de collecte du Val de Loire a été entièrement déployé et les derniers bouclages ont bien été réalisés.

Réseau de 96 NRO, 10 boucles et 105 liens.

Ainsi 80 NRO sur 96 NRO de la plaque du Val de Loire sont sécurisés par une boucle de collecte (**Annexe EX9-Boucle collecte physique-VDLF-2024**).

Upgrades de liens de collecte inter-NRO réalisés en 2024 :

L'évolution du trafic est analysée chaque semaine lien par lien par une requête sur notre outil de supervision, mettant en évidence les liens chargés à plus de 50% de capacité.

Les liens ont été upgradés, en prenant en compte l'évolution du trafic observé et les prévisions d'augmentation du nombre d'abonnés pour que tous les liens restent sous un taux d'occupation de 70% en 2025.

Upgrades réalisés en avril 2024 :

- AMBOISE-VERETZ : 60 à 80G
- COUESMES-HOMMES- CONTINVOIR-LANGEAIS : 30 à 50G
- VERETZ – ESVRES : 40 à 60G

Upgrades réalisés en octobre 2024 :

- TOURS-ROCHECORBON : 80G à 180G (ajout d'un lien 100G au lien 8x10G existant)
- ROCHECORBON-AMBOISE : 70G à 170G (ajout d'un lien 100G au lien 7x10G existant)

Ainsi, le matériel installé en 2024 sur les routeurs de collecte de VDLF est :

- 20 SFP 10G
- 1 carte 10x10G
- 3 cartes 100G

Les autres liens dimensionnés à 10G, 30G et 40G écoulent le trafic observé avec un taux d'occupation inférieur à 70%.

Fin 2024, tous les liens de collecte sont chargés à moins de 70% au pic de charge.

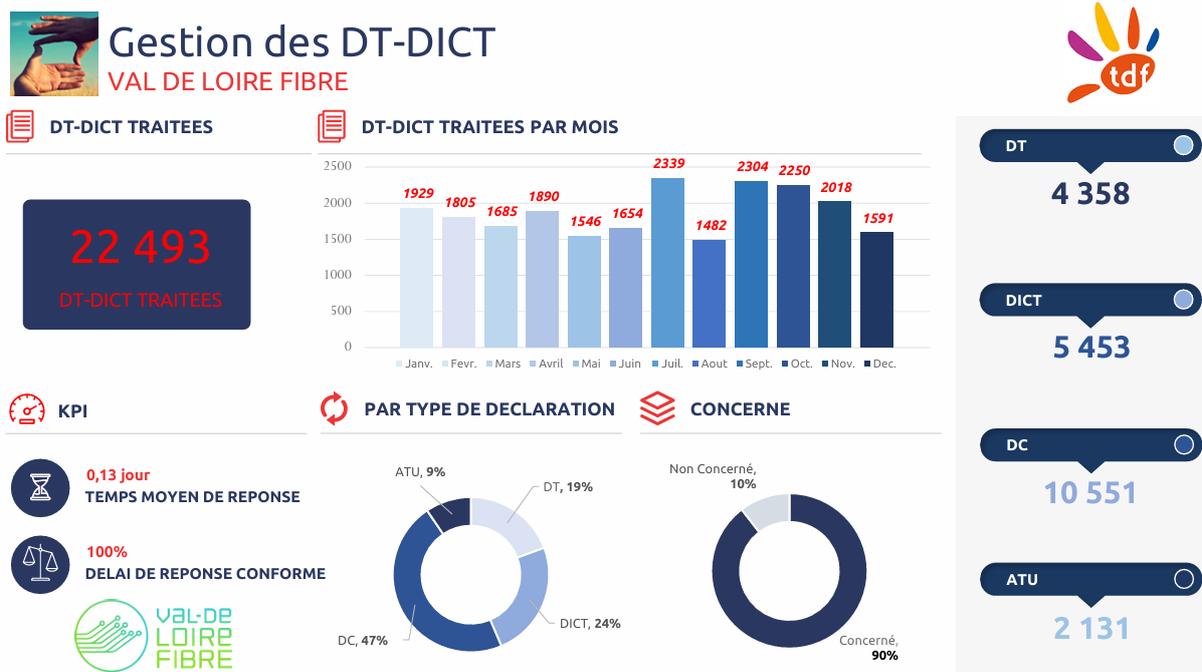
- **Etat descriptif détaillé de l'évolution générale de l'état des ouvrages et équipements :**
Sans objet pour 2024, l'état du réseau déployé est neuf.

Gestion des DT-DICT.

Les DT-DICT sont traitées par notre prestataire INERIS Entreprise GROUPE NAT (Cube solution) pour la partie Exploitation du réseau du Val de Loire. En 2024, il a été traité 22493 demandes DT-DICT dans un délai assez rapide. **(Annexe-EX10-Carte des réseaux déclarés Dec 2024).**

Le réseau FTTH a été déclaré sur 492 communes (37 et 41) depuis le début du déploiement.

Ci-dessous le suivi annuel de la gestion des DT-DICT



- **Export du système d'information du Délégitaire, comprenant notamment les données SIG et l'ensemble de la documentation administrative à stocker dans le cadre d'un Gestion Electronique de Documents conformément au format GRACE THD ;**
- **Référentiel du Réseau couplé avec l'inventaire quantitatif, qualitatif et géographique mis à jour des biens de la Convention (biens de retour, biens de reprise et biens propres) ;**
- **Données descriptives relatives à la couverture du réseau au format SIG conformément au format GRACE THD en cours de définition (NRO ouvert à la commercialisation, réseau de transport, zones arrière de SRO mises en service) ;**

Val de Loire Fibre a communiqué au SMO 1.102 dossiers au format Gr@ce V3 (important évolution pour le passage de Gr@ce V2 à Gr@ce V3) correspondant à :

- 876 ZAPM en distribution soit la totalité des ZAPM du projet
- 96 Transport
- 130 liens de collecte

Concernant le format Gr@ce V3, le SMO et le délégataire sont en phase sur les attendus. Un important travail est en cours de réalisation sur la qualité de la donnée. Ce travail devrait être terminé dans le courant de l'année 2025 lors de la remise de l'ensemble des DOE « complet ».

L'objectif de 205 est la validation de l'ensemble des DOE et recettes par le Délégitant.

- **Résultats des indicateurs d'engagements de qualité de service pris tant vis-à-vis du Délégitant que des Usagers ;**

Les indicateurs des délais des raccordements ont été calculés sur l'année 2024 :

- Délais contractuels des raccordements ;
- Données de « réalisation des raccordements terminaux standard » conformément à l'annexe 12 de la Convention de DSP.

OBJET	ENGAGEMENT	2024					
		T1	T2	T3	T4		
Réalisation des raccordements terminaux standard	50% des raccordements réalisés dans un délai de 10 jours ouvrés (2 semaines)	%	69,75	75,15	86,21	83,82	
	raccordements		10162	9128	9189	8841	
	95% des raccordements réalisés dans un délai de 25 jours ouvrés (5 semaines)	%	93,81	99,15	96,87	90,63	
	raccordements		13667	12043	11003	11638	
	100% hors CHURNS	raccordements		14569	12146	10659	10547

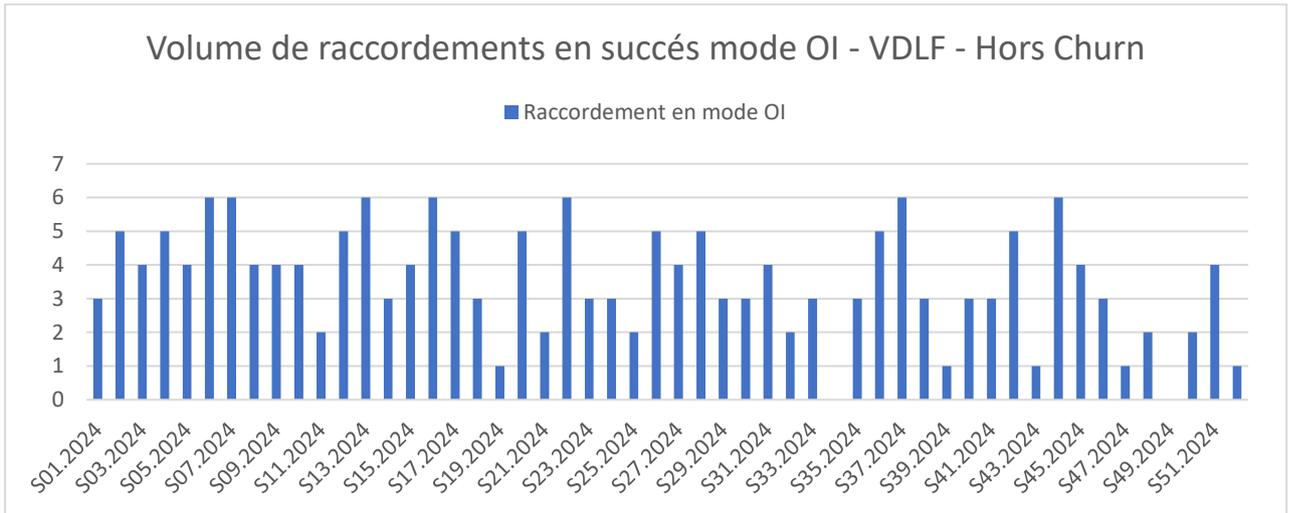
Mode OI

Volumétrie des raccordements réalisés pour l'année 2024

En 2024, la part des commandes de raccordements en mode OI continue de diminuer mais moins fortement que précédemment, avec 75 raccordements de moins par rapport à 2023. On dénombre **183 raccordements** dont **82 FTTH Pro** (hors churn) en 2024.

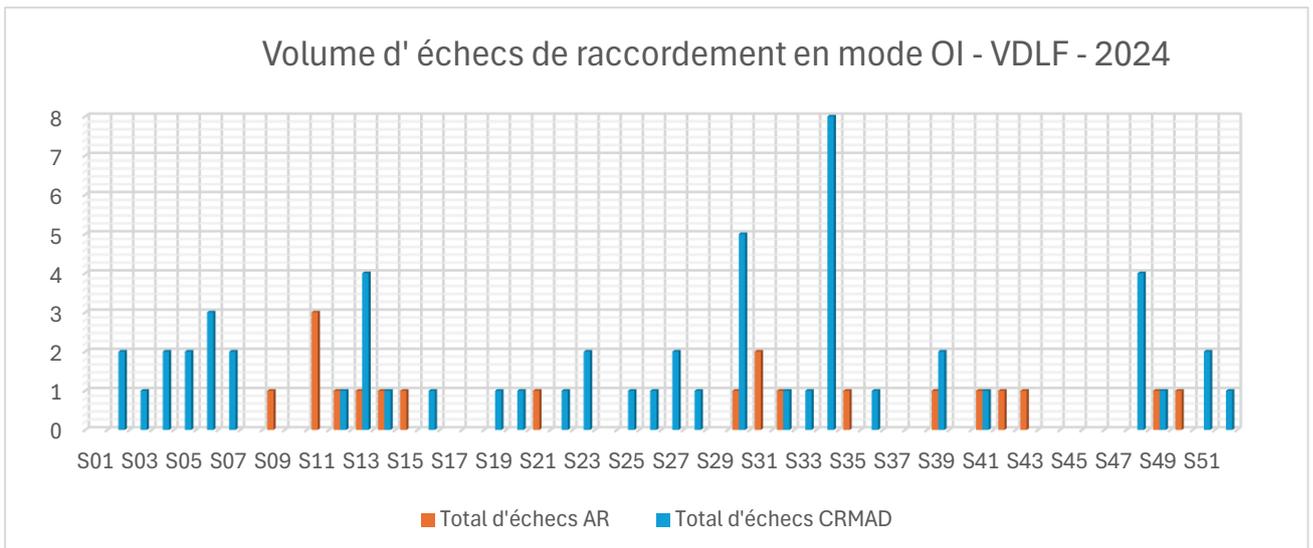
Le volume des commandes des raccordements en mode OI reste faible (15 churn).

Ci-dessous le volume des raccordements (Mode OI) sur l'année 2024 :



Taux d'échec des raccordements

En corrélation, le graphique ci-dessous montre l'évolution des échecs lors de la réception des commandes (AR) ainsi que l'évolution des échecs des commandes des raccordements (CRMAD).

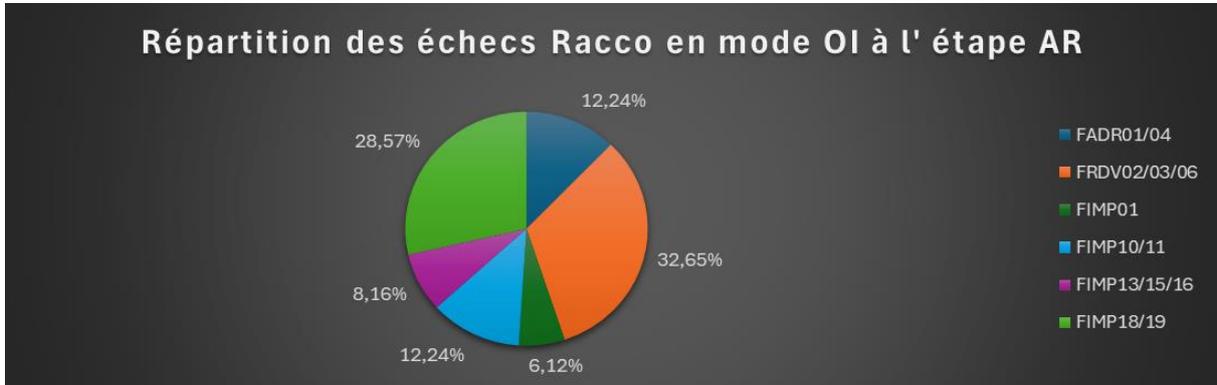


Repartition des échecs des raccordements en mode OI

Sur l'ensemble de l'année 2024, le nombre total de **KO à l'étape « AR »** (à la prise de commande) est de **20** pour **183** raccordements en mode OI ;

30% de ces échecs correspondent aux codes erreur FRDV03 qui correspond aux problèmes des RDV et Adresses.

La répartition des causes de ces échecs sont représentées ci-dessous :



Détail **Echec étape AR** des raccordements en 2024 lors de l'intervention :

Ci-dessous le tableau des quantités **des échecs étape AR** émis par code erreur Inter-op :

Code erreur	Volume Racco OI Echec - AR	Quantité
FADR01/04	ADRESSE : PROBLEME CODE ADRESSE DANS LE REFERENTIEL OI	3
FRDV03	RDV : PROBLEME PLAGE DE RDV/ADRESSE DIFFERENTE	6
FIMP01	TRAITEMENT IMPOSSIBLE : PTO REQUISE	1
FIMP10/11	TRAITEMENT IMPOSSIBLE : ADRESSE INELIGIBLE/COMMANDE IRRECEVABLE	4
FIMP13/15/16	TRAITEMENT IMPOSSIBLE : CHAMPS INCOHERENTS/MANQUANT/IDENTIFIANT DEJA UTILISE	3
FIMP18/19	TRAITEMENT IMPOSSIBLE : PTO EXISTANTE/DÉJÀ AFFECTE A L OC	3

La seconde cause **d'échec à l'étape CRMAD** (Etape raccordement) est pour 46,43% demande d'annulation de la commande par le client final et 17,86% infra tiers indisponible ou délai sur les 56 échecs CRMAD.

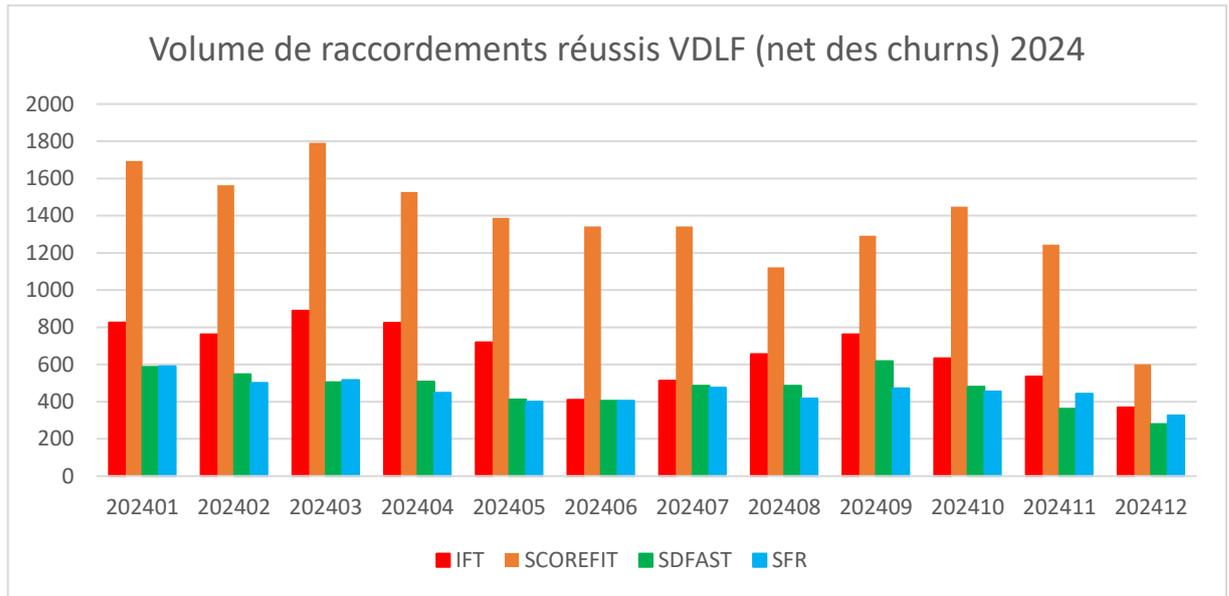
Code erreur	Libellé erreur OI Echec-MAD	Taux
FAUT01	AUTRE MOTIF : COMMENTAIRES LIBRES	5,36%
FCLI02	CLIENT : CLIENT INJOIGNABLE IMPOSSIBLE DE PRENDRE RDV	1,79%
FCLI03	CLIENT : CLIENT N HABITE PAS A L ADRESSE INDIQUEE	8,93%
FCLI04	CLIENT : DEMANDE ANNULATION DE LA COMMANDE PAR LE CLIENT FINAL	46,43%
FCLI05	CLIENT : REFUS TRAVAUX CLIENT	3,57%
FIMP16	TRAITEMENT IMPOSSIBLE : CHAMPS INCOHERENTS	5,36%
FIMP18	TRAITEMENT IMPOSSIBLE : PTO EXISTANTE	1,79%
FINT07	ECHEC PRODUCTION : INFORMATIONS ROUTE OPTIQUE ERRONEES	1,79%
FINT10	ECHEC PRODUCTION : AUTRE PROBLEME TECHNIQUE	1,79%
FINT11	ECHEC PRODUCTION : INFRA TIERS INDISPONIBLE OU DELAI	17,86%
FINT12	ECHEC PRODUCTION : PBO NON CONFORME	1,79%
FINT13	ECHEC PRODUCTION : DEFAUT DE VERTICALITE	1,79%
FRDV03	RDV : PLAGE DE RDV NON RESERVEE	1,79%

Mode STOC

Volumétrie des raccordements réalisés pour l'année 2024

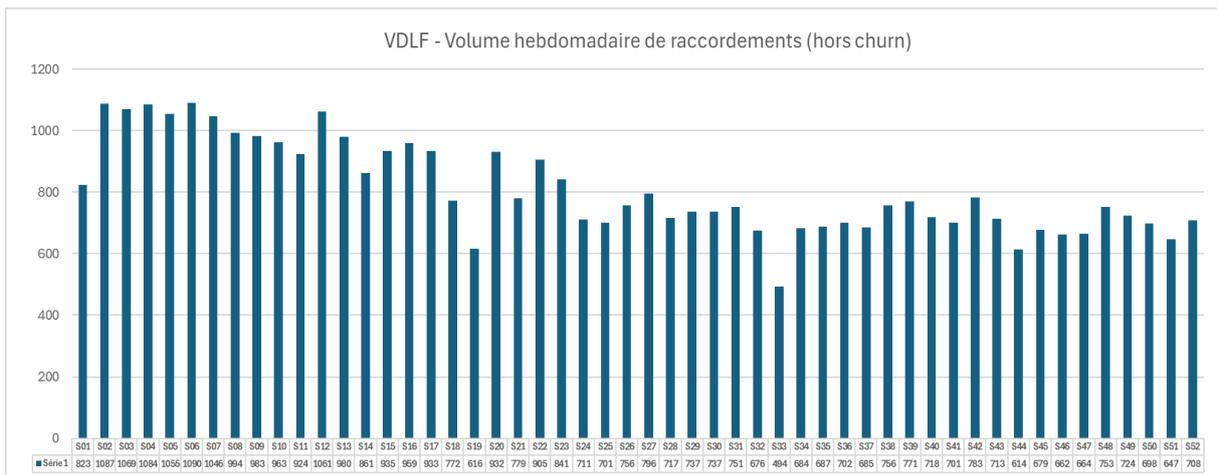
En 2024, la part des commandes des raccordements en mode STOC a légèrement diminué avec toujours un opérateur qui se différencie.

Le tableau ci-dessous représente le nombre de raccordement réalisé (en succès) et donc d'activation par mois (calcul fait en semaines complètes début et fin d'année).



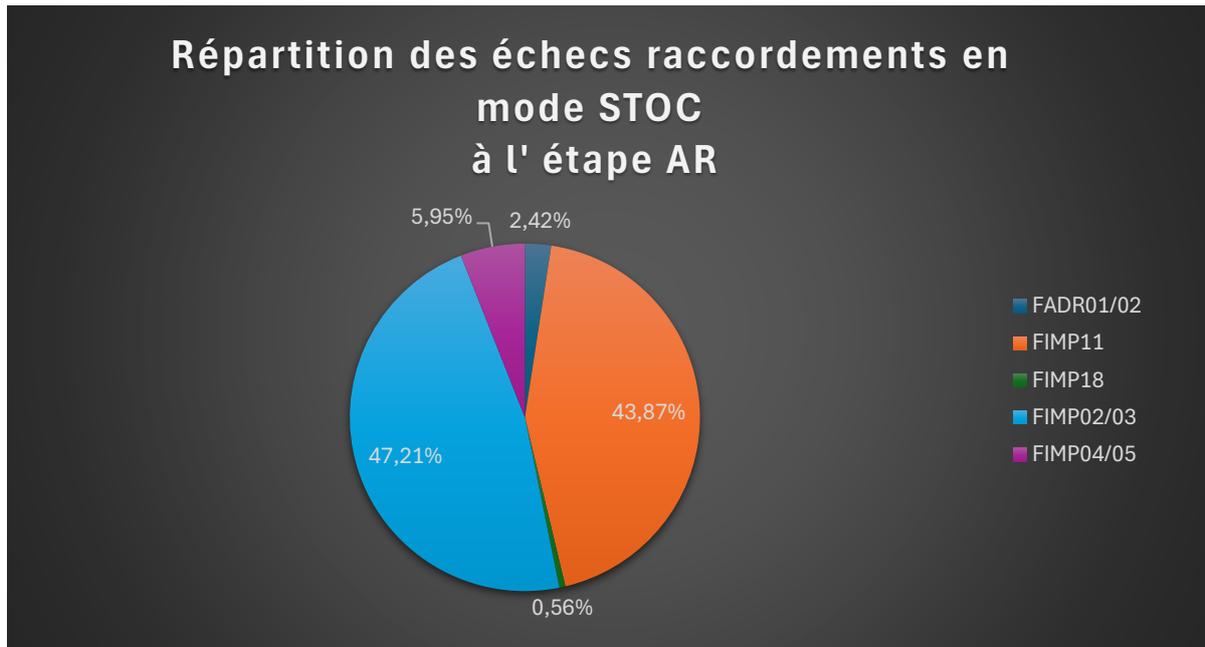
On constate une légère diminution des raccordements en mode STOC sur les derniers mois 2024

Ci-dessous l'évolution du volume des raccordements à la semaine en mode STOC du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.



Le rythme de raccordements réussis a été soutenu en 2024, avec **810 raccordements par semaine en moyenne** et des **pointes à 1.090** raccordements.

Ci-dessous la répartition des causes d'échec tous opérateurs confondus.



Code erreur	Volumétrie Racco STOC Echec -AR	Quantité
FADR01/02	ADRESSE : BATIMENT OU ADRESSE MANQUANT OU INEXISTANT DANS LE REFERENTIEL OI	13
FIMP11	ADRESSE INELIGIBLE TEMPORAIREMENT	236
FIMP18	PTO EXISTANTE	3
FIMP02/03	PTO INEXISTANTE DANS LE REFERENTIEL OI/ INCONNUE A L ADRESSE	254
FIMP04/05	REF PRESTATION PM INEXISTANTE DANS LE REFERENTIEL OI/ADRESSE INCOHERENTES	32

Les causes principales d'échec à l'étape CRMAD.

Code erreur MAD	Libellé erreurSTOC Echec-MAD	Taux
FAUT01	AUTRE MOTIF : COMMENTAIRES LIBRES	22,22%
FCL03	CLIENT : CLIENT N HABITE PAS A L ADRESSE INDIQUEE	8,33%
FIMP11	TRAITEMENT IMPOSSIBLE : ADRESSE INELIGIBLE TEMPORAIREMENT	2,78%
FINT06	ECHEC PRODUCTION : ROUTE OPTIQUE DEJA UTILISEE	2,78%
FINT07	ECHEC PRODUCTION : INFORMATIONS ROUTE OPTIQUE ERRONEES	2,78%
FINT10	ECHEC PRODUCTION : AUTRE PROBLEME TECHNIQUE	2,78%
FINT11	ECHEC PRODUCTION : INFRA TIERS INDISPONIBLE OU DELAI	55,56%
FINT12	ECHEC PRODUCTION : PBO NON CONFORME	2,78%

Echec des raccordements

Le taux d'échec en 2024 a énormément diminué après un travail des opérateurs sur la mise en place d'un outil pour mieux qualifier les adresses et chez l'un des opérateurs, le rajout de la référence PTO sur la facture de l'abonné. On dénombre un total de 36 CRMAD KO et 538 AR KO.

Un travail a également été fait côté VDLF sur cette baisse importante des échecs liée au suivi exigeant des consignes de production plus fines et à une industrialisation des processus de traitement de ces échecs.

- **Données techniques relatives au suivi des incidents sur le réseau (interventions de maintenance corrective, nature des incidents, délais de GTR ...) ainsi que les comptes-rendus des opérations de maintenance préventive**

Données techniques relatives aux incidents sur le réseau du 37/41 sur l'année 2024 :

Depuis 2021, tous les incidents sont désormais traités via l'outil « Service Now » et supervisés par le NOC TDF.

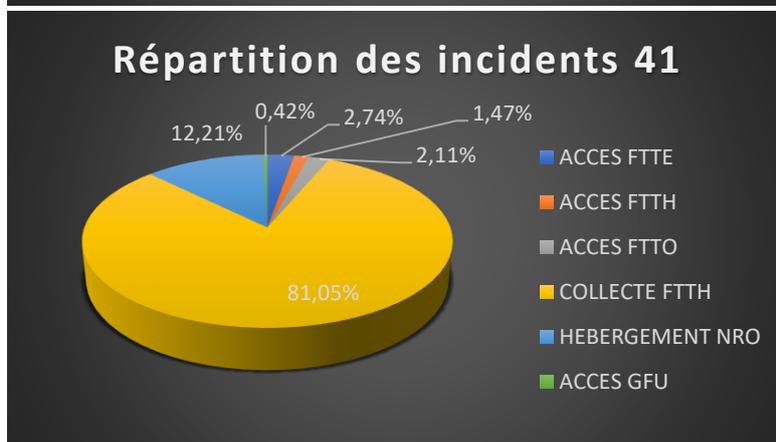
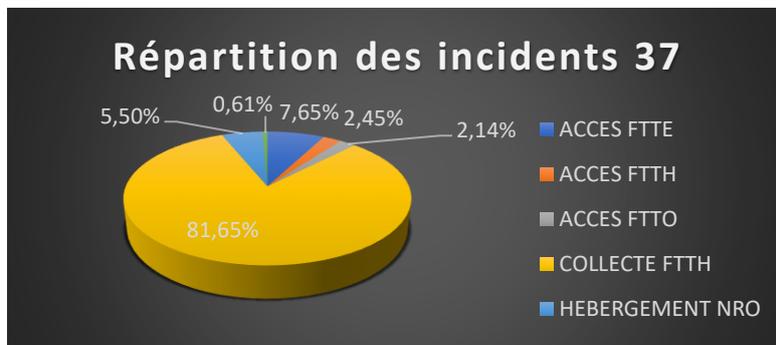
Repartions des incidents

Le taux du Nombre des incidents avec le nombre des clients impactés par incident et par service

- Pour le 37,
 - 57 incidents sur le réseau pour 327 points de service /clients
 - 101 incidents sur l'infra sans impact client.
- Pour le 41,
 - 54 incidents sur le réseau pour 475 points de service /clients
 - 116 incidents sur l'infra sans impact client.

Incidents réseaux 37 et 41

Étiquettes de lignes	Nombre de Sous-domaine 37	Nombre de Sous-domaine 41
ACCES FTTE	7,65%	2,74%
ACCES FTTH	2,45%	1,47%
ACCES FTTO	2,14%	2,11%
COLLECTE FTTH	81,65%	81,05%
HEBERGEMENT NRO	5,50%	12,21%
COLLECTE FTTO	0,61%	
ACCES GFU		0,42%
Total général	100,00%	100,00%



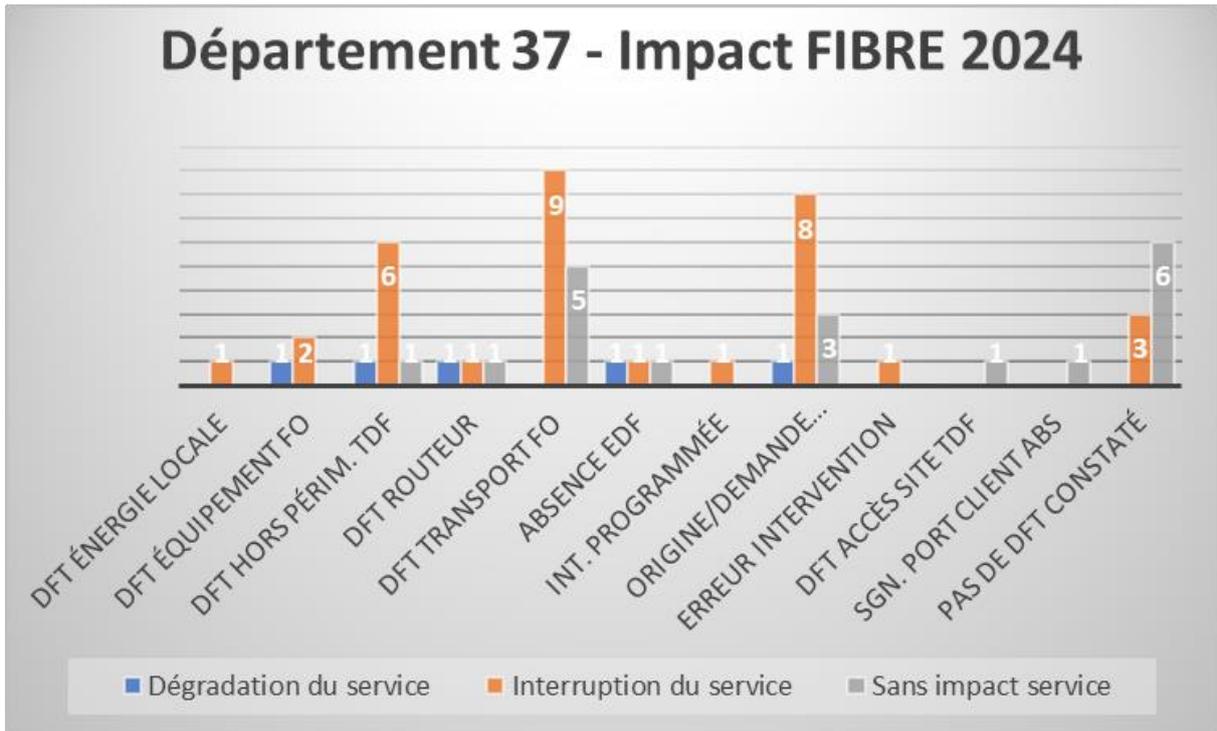
Causes et impacts des incidents réseau sur le 37/41

Ci-dessous le tableau récapitulatif des causes d'incidents avec impact par service
 Le nombre causes et impacts d'incidents ayant impacté les clients

Département du 37

57 tickets d'incidents sur l'ensemble des NRO ont été ouverts auprès du centre de supervision TDF dont 33 incidents impliquant une interruption de service ;

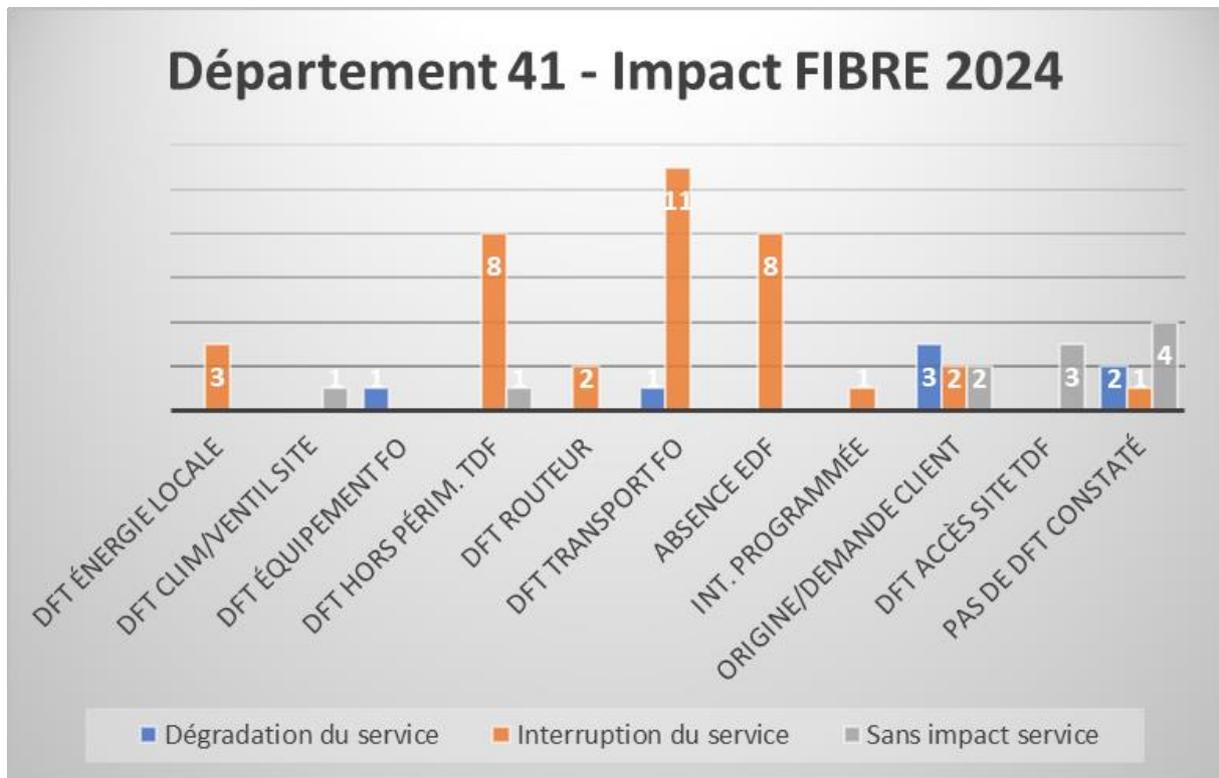
Nombre de Libelle Cause	Étiquettes de colonnes			Total général
	Étiquettes de lignes	Dégradation du service	Interruption du service	
Dft énergie locale			1	1
Dft équipement FO	1		2	3
Dft hors périm. TDF	1		6	8
Dft routeur	1		1	3
Dft transport FO			9	14
Absence EDF	1		1	3
Int. programmée			1	1
Origine/Demande client	1		8	12
Erreur intervention			1	1
Dft accès site TDF				1
Sgn. port client abs				1
Pas de dft constaté			3	9
Total général	5		33	57



- Département 41

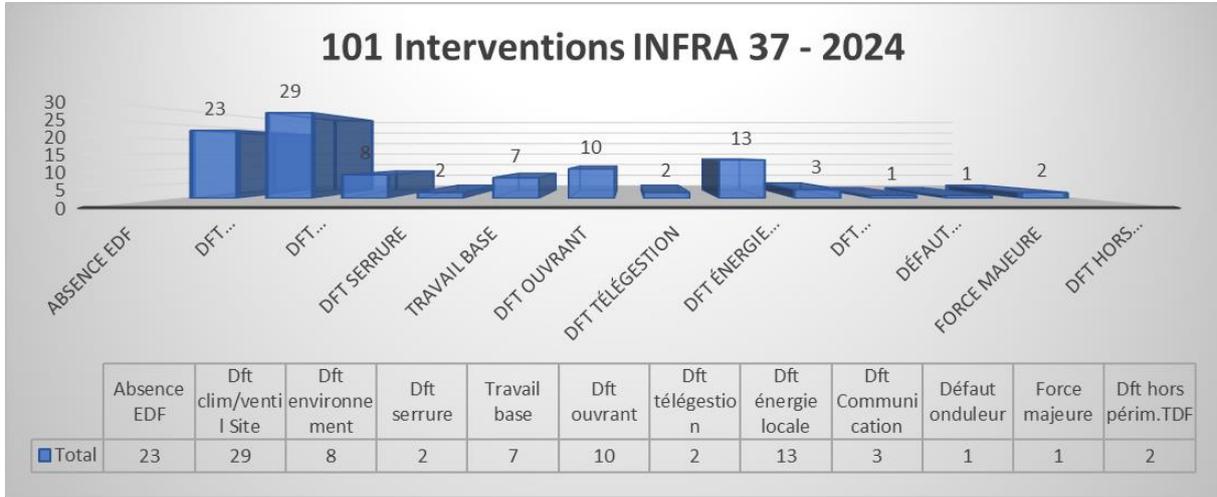
54 tickets d'incidents sur l'ensemble des NRO ont été ouverts auprès du centre de supervision TDF dont 36 incidents impliquant une interruption de service ;

Nombre de Libelle Cause	Étiquettes de colonnes			Total général
Étiquettes de lignes	Dégradation du service	Interruption du service	Sans impact service	
Dft énergie locale		3		3
Dft clim/ventil Site			1	1
Dft équipement FO	1			1
Dft hors périm. TDF		8	1	9
Dft routeur		2		2
Dft transport FO	1	11		12
Absence EDF		8		8
Int. programmée		1		1
Origine/Demande client	3	2	2	7
Dft accès site TDF			3	3
Pas de dft constaté	2	1	4	7
Total général	7	36	11	54

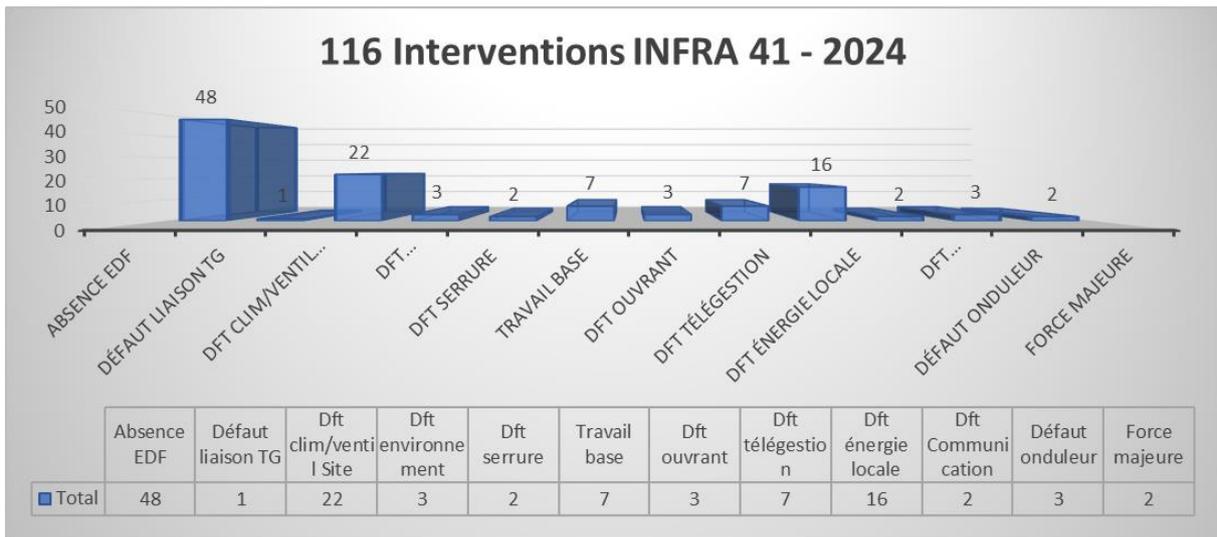


- **Incidents infra** (climatisation, atelier 48V, dégradations serrures et portes, Alarme, absence Enedis, environnement NRO...) **sans impact service**. Les défauts sur les climatiseurs et les coupures Energie sont les plus nombreux.

- Département 37

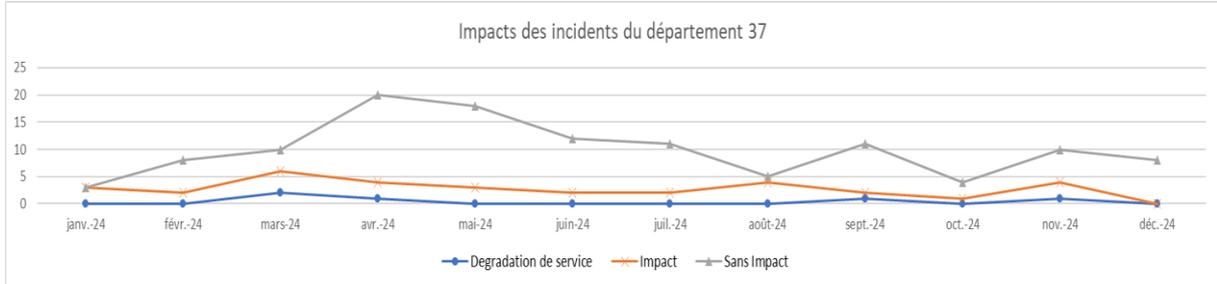


- Département du 41

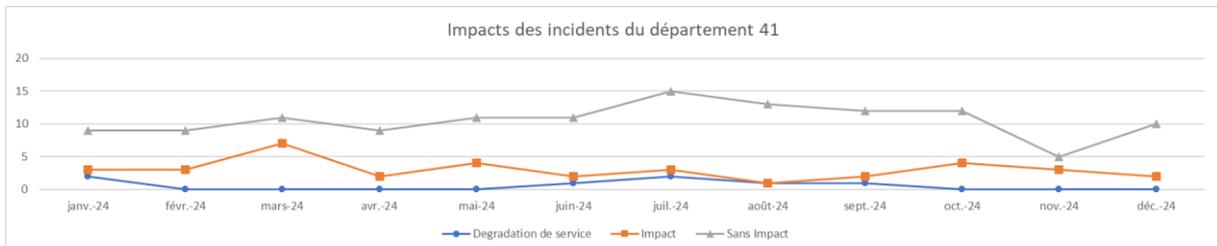


Evolution Impacts et GTR 37/41

Impacts des incidents **réseaux, fibre et infra** (climatisation, atelier 48V, dégradations serrures et portes, environnement NRO...) mois par mois. Les demandes d'Origine client et l'équipement FO restent les plus importantes **en interruption du service**.



Departement 37	janv.-24	févr.-24	mars-24	avr.-24	mai-24	juin-24	juil.-24	août-24	sept.-24	oct.-24	nov.-24	déc.-24
Degradation de service	0	0	2	1	0	0	0	0	1	0	1	0
Impact	3	2	6	4	3	2	2	4	2	1	4	0
Sans Impact	3	8	10	20	18	12	11	5	11	4	10	8



Departement 41	janv.-24	févr.-24	mars-24	avr.-24	mai-24	juin-24	juil.-24	août-24	sept.-24	oct.-24	nov.-24	déc.-24
Degradation de service	2	0	0	0	0	1	2	1	1	0	0	0
Impact	3	3	7	2	4	2	3	1	2	4	3	2
Sans Impact	9	9	11	9	11	11	15	13	12	12	5	10

Nombre de dépassements et % GTR 4H

Le temps des dépassements GTR pour les interruptions du service reste faible sur les deux départements.

Pour le 37

Service assuré par TDF à 99,999% avec un dépassement de 6 GTR4H sur 33 pour interruption de service. Lors de grosses dégradations, le dépassement de rétablissement du réseau a varié entre 21mn et 960 mn.

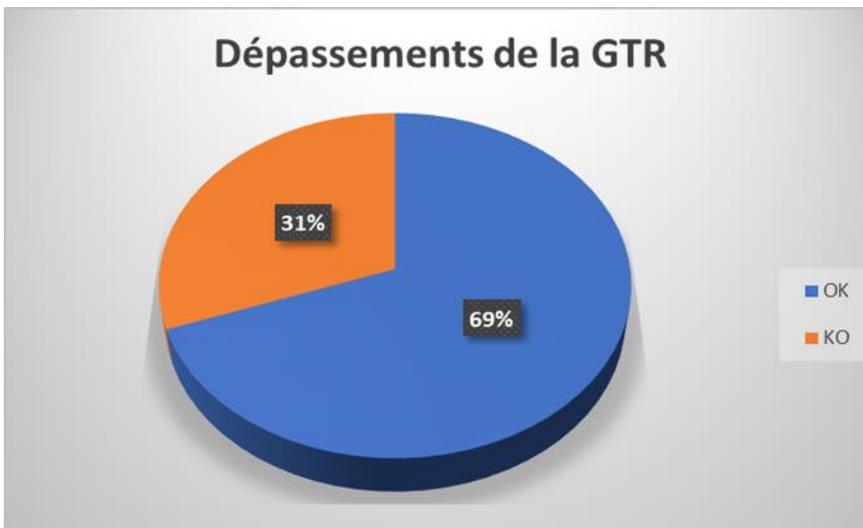
	Nbre de dépassements GTR	% de dépassement GTR
OK	27	81,82%
KO	6	18,18%



Pour le 41

Service assuré par TDF à 99,994% avec un dépassement de 11 GTR4H sur 36 pour interruption de service. Lors de grosses dégradations, le dépassement de rétablissement du réseau a varié entre 16 mn et 885 mn.

	Nbre de dépassements GTR	% de dépassement GTR
OK	25	69,44%
KO	11	30,56%



Interventions MAINTENANCE curatives

Sur le périmètre NRO – PBO, l'entreprise Circet est le mainteneur du réseau de fibre optique sur le nouveau marché maintenance/VDR depuis juillet 2022.

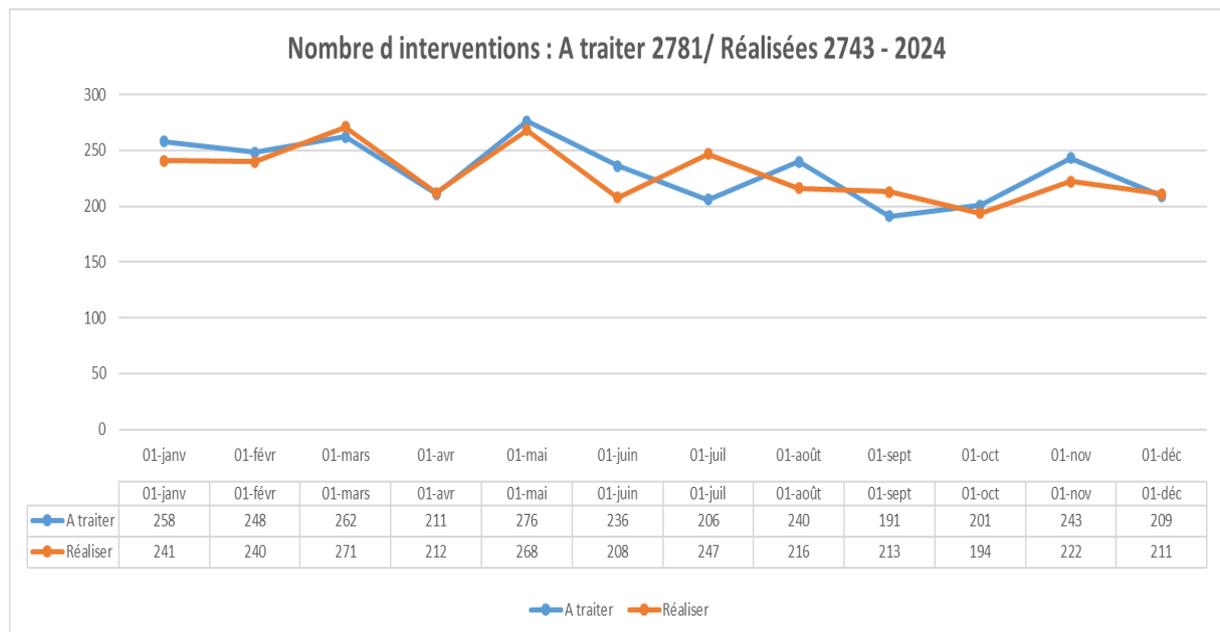
Toutes les interventions entraînent une réparation définitive ou provisoire (maxi 45 jours) avec des travaux de reprises à l'identique pour la collecte et une remise à jour du DOE pour le transport et la distribution si modification du réseau.

Lors de ces reprises de maintenance ou VDR qui entraînent une nouvelle coupure du réseau, une prévenance Travaux via l'outil TDF Prévenance TP a été mise en place officiellement début 2022 avec un délai de prévenance du client (OCEN et OC) un mois avant l'intervention.

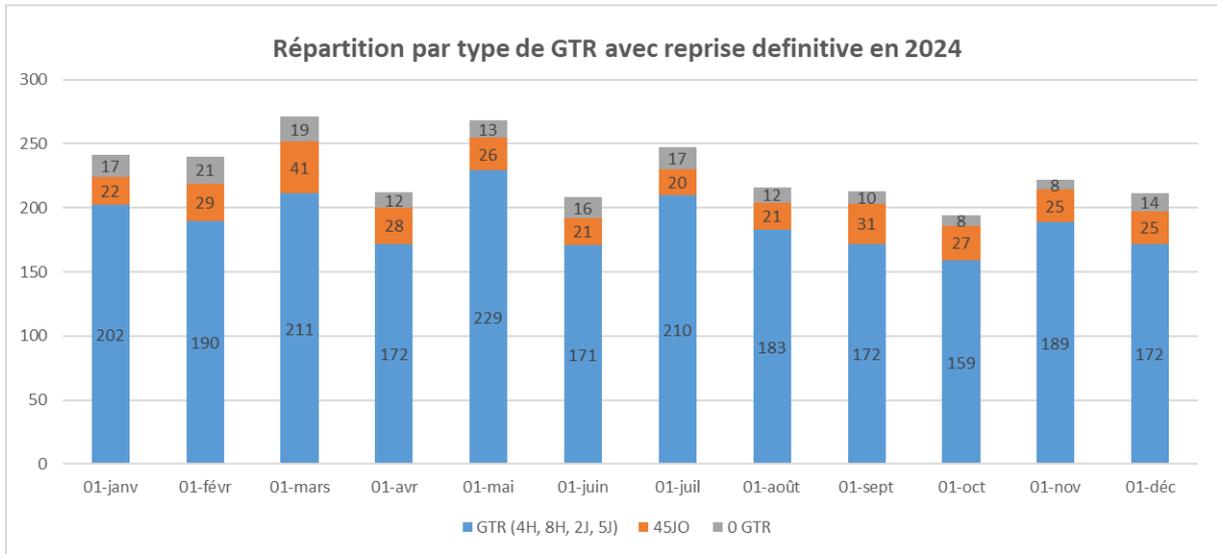
Les interventions sont catégorisées en FttE/O, FttH (à la suite du déclenchement des opérateurs sur le périmètre PM-PBO), distribution, transport, Génie civil et Infrastructure (baie, tiroir, serrurerie), et SAV FttH (sur le périmètre PB-PTO).

Ci-dessous le volume mensuel des interventions reçues et réalisées sur l'ensemble de l'année 2024, Elles ont augmenté de 15% en un an et elles se justifient avec le nombre des raccordements effectués à fin 2024. Un bon niveau d'équilibre entre les interventions reçues et réalisées.

Nombre d'interventions à traiter et réalisées par mois.



Répartition par GTR par mois.



GTR : 4HNO + 8HO + 2JO + 5JO

45 JO : Réparation définitive

0 GTR : Intervention sans GTR contractuelle (ex : audit, intervention planifiée infra, expertise, etc.)

Causes des déclenchements du mainteneur Circet par GTR.

On a constaté une augmentation du déclenchement à tort des opérateurs sur l'année 2024 et on a atteint 7%.

Delais GTR	Installation client PTO	Liaison PBO/PM	Liaison PM/NRO	PBO	PM	Déclenchement à tort	Total général
4HNO	14	6	17	1	2	1	41
8HO	28	6	4	3	24	5	70
2JO	296	547	21	196	82	69	1211
5JO	321	327	10	120	62	92	932
45JO	87	154	6	55	17	3	322
0	63	42	2	31	13	16	167
Total général	809	1082	60	406	200	186	2743

Réseau et infra concernés par GTR

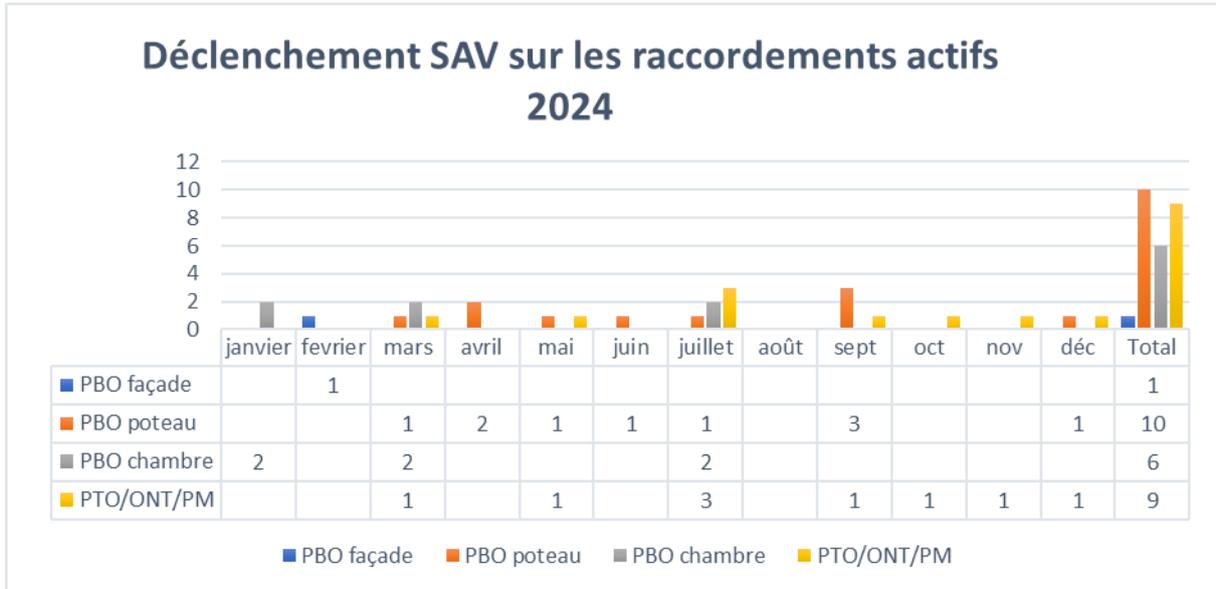
La partie du réseau la plus concernée est la distribution. Ces défauts sont créés par les nombreuses interventions pour effectuer les raccordements.

Délai d intervention/Réseau/Infra	Réalisées
NOC 4HNO Collecte avec impact	11
NOC 4HNO FTTE/O	25
8HO SAV Client Pro	68
8HO Transport Pro	2
NOC 8HO ADR	0
2JO Distri PM-PB	400
2JO Infra NRO	3
2JO SAV Client GP	775
2JO Transport GP	38
5JO Infra PM	235
5JO Post-Prod	16
5JO Repro à Froid	681
Audit/Expertise	104
Intervention Planifiée Infra	15
GC/Poteau	48
Réparation définitive	322
Total	2743

SAV offre activée GP

Au cours de l'année 2024, TDF a changé de prestataire et c'est l'Ets R&C qui a été retenue. Il a été réalisé 26 interventions de SAV (sur le tronçon PM/PBO/PTO) chez les clients qui bénéficient de l'offre activée et la majorité reste des interventions pour des problèmes de continuité fibre. Les interventions sont en baisses car les raccordements de l'offre activée restent faibles.

Ci-dessous l'évolution de ces interventions au cours de l'année :



Maintenance préventive sécurité (MPS)

NRO

Tous les sites NRO et leurs environnements ont été pris en maintenance par la supervision et la maintenance TDF via la télégestion ; la remontée et le fonctionnement des alarmes incendie, température, énergie et intrusion.

En 2024, les 96 NRO ont fait l'objet d'une visite préventive (VRE+INFRA) annuelle conforme au process exploitation.

PM :

En 2024, 135 interventions de maintenance préventive (VRE+INFRA) ont été réalisées sur 135 PRM repris en affermage. 878 Interventions de maintenance préventive (INFRA) ont été réalisées sur les 878 PM FTTx. Les réserves sont levées à 95% le jour même par le technicien TDF sauf la partie infrastructure qui est sur un délai de 1 mois minimum.

Nous avons remplacé ou repris 3 PM accidentés ou dégradés et remis en état 50 PM sur la partie de l'infrastructure (porte, partie tôle acier, tringlerie etc.)

- **Résultats des actions conduites par le Déléataire en matière de développement durable :**

Les actions en cours depuis 2020 se poursuivent sur le territoire dans le cadre de la fin du déploiement. Val de Loire Fibre renvoie aux précédent Compte rendu annuel pour les actions récurrentes.

Nous avons poursuivi les derniers chantier avec la technique de génie civil dite « Greenpose »

L'utilisation de la méthode Greenpose développée par « O.T.engineering », combinée à l'emploi de ciment bas-carbone « Hoffman » a permis de réduire les émissions de ses chantiers d'installation de fibre optique de : 2 099 Tonnes de CO² en 2024 grâce au 58.3km de tranchée Greenpose par rapport au déploiement de la méthode de chantier dite « classique », soit l'équivalent d'environ 11 tours du monde en avion.

Une politique ambitieuse sera engagée en 2024 sous l'impulsion des nouveaux actionnaires de Lumière, maison mère de Val de Loire Fibre.

Une feuille de route RSE sera élaborée et le 1^{er} bilan de gaz à effet de serre « Lumière » sera conduit pour élaborer un plan de décarbonation de nos activités.

2.2

Volet organisation et moyens

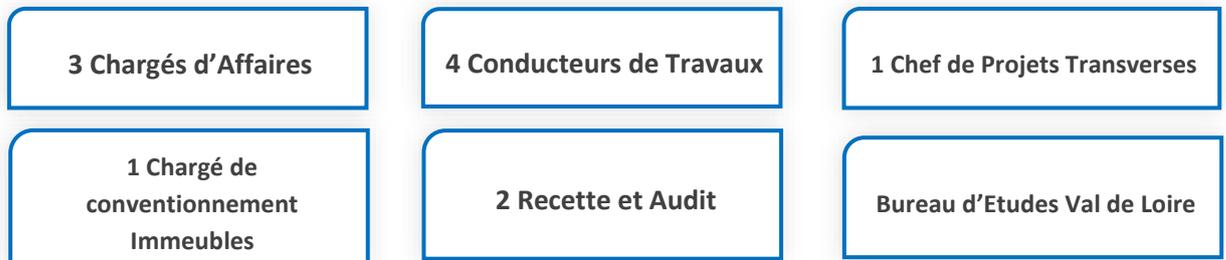
- **Organigramme et le tableau des effectifs à jour de la société Délégataire**

Les personnels sont dédiés à 100% pour VDLF sauf pour le service communication (50%).



Jusqu'au 30 décembre 2024, les personnes listées ci-dessus sont détachées par TDF. Val de Loire Fibre rémunère TDF pour cela par le biais des contrats de mise à disposition de personnels

Détail de l'équipe de TDF affectée au Déploiement du réseau de Val de Loire Fibre



Détail de l'équipe de TDF affectée à la Vie du Réseau de Val de Loire Fibre



- **Le détail des prestations internalisées et celles qui sont visées dans l'article 4.2.10 et 4.2.11**

Ces éléments sont détaillés dans le Volet Administratif et Financier au paragraphe 3.1 ci-après.

- **Le compte -rendu de la politique d'insertion et formation.**

Les éléments sont détaillés au paragraphe 2.3 ci-après.

2.3

Volet insertion formation

Avec ses sous-traitants en charge du déploiement et de la maintenance du réseau, Val de Loire Fibre a poursuivi en 2024 ses actions en matière d'insertion. Le ralentissement c'est accentué en 2024 du fait de l'avancement du projet et de l'atteinte des objectifs.



1 / Bilan Formation 2024

Au regard des besoins de la filière, et des objectifs contractuel très largement atteint (180%) et dépassé, Val de Loire Fibre a stoppé le comptage des actions de formation en 2024.

Pour mémoire, voici les chiffres du bilan depuis le début du contrat de Délégation de Service Public.

Heures Cumulées 2018 > 2025
78 362 réalisées pour 40 000 Objectif Soit 196 %
65 755 réalisées pour 40 000 Objectif Soit 164 %
144 117 réalisées pour 80 000 Objectif Soit 180 %

2 / Bilan Insertion 2024

Pour mémoire depuis le début du projet, 257 184 heures ont été réalisées dans la période 2018-2023 soit 213% de l'engagement contractuel (121.000 heures).

A partir de 2024, conformément au calendrier de l'annexe 11 de la convention, l'engagement de Val de Loire Fibre est de 1000 h par an jusqu'en 2042.

En 2024, 1552 heures d'insertion ont été réalisées.

Perspectives de formation et d'insertion pour les années à venir :

L'arrêt du déploiement et l'accélération de la commercialisation, notamment dans un contexte du démantèlement du réseau cuivre, impliquent l'arrêt des formations liées aux travaux. Des actions de formations spécifiques aux interventions de maintenance sont à préciser.

Les clauses d'insertion sont intégrées dans les contrats qui nous lient avec nos partenaires en charge de la finalisation du déploiement et de la maintenance du réseau.

A ce jour, le contrat de l'entreprise CIRCET, en charge des travaux de complétude (nouvelles constructions) et de maintenance, inclut un engagement annuel de 600 heures d'insertion par département (37 et 41) soit 1200 heures pour un objectif de 1000 heures.

Lors des renouvellements de nos contrats maintenance, la clause d'insertion sera maintenue afin de satisfaire les engagements contractuels de Val de Loire Fibre.

2.4

Volet commercial

- **Liste des Usagers et détail de la présence des Usagers par Plaque FTTH :**



Les opérateurs suivants ont signé l'ODR FTTH actif :

- Videofutur en avril 2018
- Ozone en mai 2018
- K-NET le en juin 2018
- Nordnet en juin 2018
- Ibloo en janvier 2019 (Résilié fin décembre 2021)
- Coriolis en avril 2019
- Kertel en octobre 2019
- RLAN/TELWAN en octobre 2019

• **Contrats signés avec les Usagers du Réseau au cours de l'année :**

Opérateurs avec lesquels le contrat est en cours de signature :

Des discussions sont toujours en cours avec Orange pour le FTTE. Conclusion attendue 1^{er} trimestre 2025

SFR et Bouygues Telecom ont signé les contrats FTTE.

Pour rappel, les opérateurs suivants ont signé l'ODR FTTH passif avant 2021 :

- Bouygues Telecom en décembre 2018
- SFR en novembre 2018
- Orange en juillet 2019
- Free en juin 2021

Sur le marché « Entreprises », contractualisation avec les opérateurs suivants :

- Adista en février 2019
- Alphalink en décembre 2019
- Alsatis en décembre 2019
- Iblou Pro en juin 2019 – (Résilié Mi 2022)
- Bouygues Télécom en décembre 2019 (FTTO)
- Kertel en juillet 2019 (FTTH Pro)
- KNET PRO en juin 2019 (FTTO/E et FTTH Pro)
- Linkt en novembre 2019 (FTTO)
- VOIP en mars 2019 (FTTO)
- Waycom en octobre 2019 (FTTO)
- NXO (Nextiraone) en octobre 2021

Listes des opérateurs B2B ayant souscrits une porte de collecte :

ADISTA	LEVELSYS
AERA TELECOM	LINKT
AKINEA	METROPTIC
ALPHALINK	NETALIS
ALSATIS	NETWORTH TELECOM
BOUYGUES TELECOM	NXO France
CORIOLIS	PEXYS
CRT INFORMATIQUE	PHIBEE
FOLIATEAM	REVTELECOM
GIGALIS	SEWAN
GROUPE CONVERGENCE	SFR
HEXANET	TELWAN/R'LAN
INFRACORP/PRIZZ TELECOM	UNIMEDIA
INFOMIL	UNYC (Serveurcom)
IWS	VOIP TELECOM
KERTEL - NOMOTECH	WAYCOM
KNET PRO	WEBAXYS
KOESIO	

- **Compte-rendu des actions de prospection et de commercialisation conduites par le Délégué par Usager et prospect :**

Concernant les offres FTTH PRO :

Afin de permettre à certains opérateurs n'ayant pas implémentés les flux Interop (passage de commandes FTTH en mode Webservice), Val De Loire Fibre leur permet depuis 2021 de passer leurs commandes via un extranet et ce afin de limiter les freins à la commercialisation pour les opérateurs

Concernant les offres FTTE / FTTO :

Val De Loire Fibre met à disposition de l'ensemble des opérateurs entreprises un outil d'éligibilité permettant aux opérateurs de tester de manière autonome l'éligibilité d'une adresse aux offres FTTE/O et FTTH Pro ainsi que la génération automatique d'un devis fonction du débit souhaité. Cet outil d'éligibilité peut être proposé en version web ou intégré directement et nativement dans les systèmes d'informations (SI) des opérateurs.

Concernant les offres Grand Public,

Val de Loire Fibre engage des actions de proximité par des RDV en mairie à la demande.

L'ensemble des communes ayant été ouvertes en 2023, il n'y plus de lancement commercial avec mise en place de réunion publique en 2024.

Depuis février 2019, un outil d'éligibilité FTTx est disponible sur le site internet www.valdeloirefibre.fr. Sur cet outil, la liste des FAI en mesure de proposer un abonnement à la fibre, est actualisée chaque semaine, pour toutes les adresses dites éligibles FTTH.



Le site s'est enrichi en 2023 d'informations et d'outils permettant aux propriétaires de locaux neufs de se faire connaître auprès de Val de Loire Fibre afin de permettre le raccordement à la fibre optique de ces nouvelles constructions.

Qu'il s'agisse de construction individuelles ou d'ensemble immobiliers (Immeubles ou lotissements), des formulaires dédiés sont accessibles sur notre site internet valdeloirefibre.fr.

Dès janvier 2025, une pastille de couleur bleu sera apposée sur chaque logement ayant fait l'objet d'un raccordement à l'adresse. Cela permettra notamment d'identifier simplement le niveau de commercialisation par secteur et aux élus locaux de voir la progression de l'implantation de la fibre dans chaque commune.

Les éléments de communications et de prospections commerciales sont développés au chapitre 4 ci-après.

- **Fichiers d'Informations Préalables Enrichies (« IPE ») du Délégué :**

Le fichier IPE à fin 2024 figure en **Annexe D2-Prises IPE au 31.12.2024**.

- **Détail des prises de commande pour l'année 2024 :**

A fin 2024, on comptait 175.392 clients actifs répartis chez les opérateurs « actifs » et « passifs ».

- 142.095 fin 2023
- 83.765 fin 2022
- 28.774 fin 2021
- 4.356 fin 2020

Depuis fin 2023, l'intégralité des 492 communes de la zone d'initiative publique étaient ouvertes à la commercialisation (430 en 2022, 253 en 2021 et 68 en 2020).

Fin 2024 le taux de commercialisation s'élève **52%** des prises commercialisables. Pour mémoire, ce taux était de 44,88€ fin 2023 et 37% à fin 2022.

La liste des ventes par communes et par PM figure en **Annexe C1-Synthèse des ventes VDLF 2024**.

FTTH :

Lignes commandées au 31.12.2024	TOTAL	Pour mémoire données fin 2023
OC Passifs	237.362	173.297
OC Activés	2.067	1.833
TOTAL	239.429	175.130

Lignes commercialisées Au 31.12.2024	TOTAL	Pour mémoire données fin 2024
OC Passifs	174.518	140.727
OC Activés	874	1.368
TOTAL	175.392	142.095

L'**Annexe C1-Synthèse des ventes 2024** décrit en détail la pénétration commerciale de chaque opérateur par commune et par PM.

Le tableau ci-dessous présente le taux de pénétration par opérateur commercial :

	IFT (Free)	SCOREFIT (Orange)	SDFAST (Bouygues)	SFR	Opérateur offre activée
Par opérateur sur l'ensemble des 336.410 prises commercialisables	10,3%	24%	9,7%	8,1%	0,3%

- Résultats des appels à cofinancement lancés sur l'exercice écoulé en détaillant le nombre de tranches souscrites par Usager, ainsi que les éventuels cofinancements ex post, en détaillant selon les années de décalage :

Client	Zone	Taux de Cofi	Date Engagement
SDFAST	VDLF01	5%	01/04/2022
		5%	01/04/2024
	VDLF02	10%	01/04/2022
	VDLF03	10%	01/04/2022
		5%	01/04/2024
	VDLF04	5%	01/04/2022
		5%	01/04/2023
VDLF05	5%	01/04/2022	
	5%	01/12/2022	
VDLF06	10%	01/04/2022	
IFT	VDLF01	10%	01/07/2021
	VDLF02	10%	01/07/2021
		5%	01/05/2024
	VDLF03	10%	01/07/2021
		5%	01/12/2023
	VDLF04	5%	01/07/2021
		5%	01/10/2023
VDLF05	10%	01/07/2021	
VDLF06	10%	01/07/2021	
	5%	01/12/2024	
SCOREFIT	VDLF01	20%	01/05/2022
		5%	01/05/2024
	VDLF02	25%	01/05/2022
		5%	01/05/2024
	VDLF03	20%	01/05/2022
		5%	01/08/2023
	VDLF04	20%	01/05/2022
5%		01/10/2023	
VDLF05	20%	01/05/2022	
	5%	01/08/2023	
VDLF06	25%	01/05/2022	

NB : IFT, SDFAST et SCOREFIT sont les véhicules financiers / sociétés créées respectivement par les opérateurs Free, Bouygues Telecom et Orange pour acquérir des cofinancements.

- Tableau détaillant mensuellement les prises de commandes par type de Services (passifs/actifs, raccordements, GTR, ...) et par Usager

Lignes PASSIVES commandées	TOTAL 2024	TOTAL 2023
Lignes commandées moyenne par semaine	1.285	1506
Lignes commandées Cumul	66.813	78.321
Lignes commandées Cumul projet	237.362	173.297

Lignes ACTIVEES commandées	TOTAL 2022	TOTAL 2023
Lignes commandées moyenne par semaine	4	7
Lignes commandées Cumul	233	389
Lignes commandées Cumul projet	2067	1.833

TOTAL Lignes commandées	TOTAL 2024	TOTAL 2023
Lignes commandées moyenne par semaine	1.289	1513
Lignes commandées Cumul	67.048	78.666
Lignes commandées Cumul projet	239.429	175.130

A noter que l'écart de 9.181 entre le nombre de prises raccordées (Voir § 2.1 volet technique) de 184.311 et le nombre de prises commercialisées (175.392) s'explique par le nombre de prises dites « libres », c'est-à-dire des prises pour lesquelles l'abonnement du client final a été résilié sans renouvellement immédiat.

L'écart entre les 239.429 lignes commandées et les 175.392 lignes commercialisés s'expliquent par le taux de « Churn », à savoir, pour une prise raccordée, le changement d'opérateur commercial par le client final.

Ce taux est de 39% pour les commandes de la fin de l'année 2024. La tendance est en augmentation ce qui se justifie notamment par un accroissement du nombre de clients finals sur un réseau construit à plus de 98%.

- **Analyse de l'évolution des prises de commande (segmentation par Service et par Usagers)**

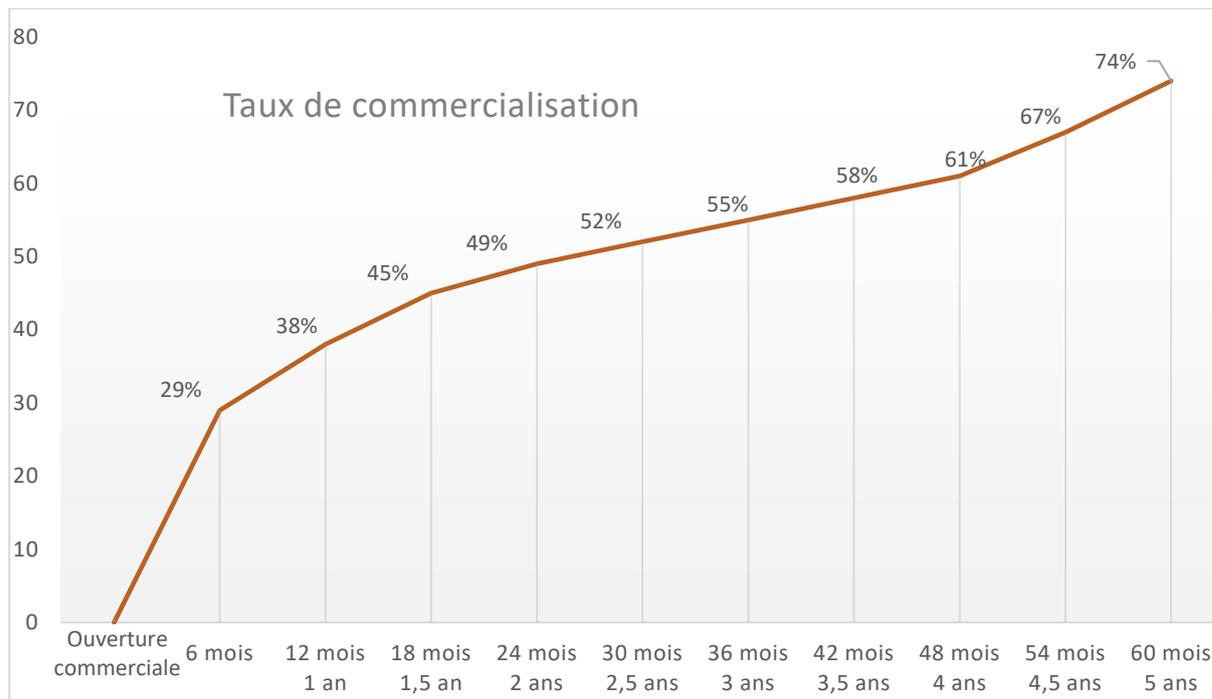
L'augmentation du nombre de prises éligibles et leur ancienneté sur le marché permet l'augmentation du taux de pénétration.

Il s'élève désormais à **52%** des prises commercialisables à fin 2024.

Les courbes de commercialisation du schéma ci-dessous montrent un taux de commercialisation globalement satisfaisant.

Toutefois, après un démarrage rapide à l'ouverture commerciale de la zone, on constate un affaissement de la courbe de pénétration au terme des 18 premiers mois. la 1ère année.

Cette courbe de commercialisation doit être améliorée en particulier pour les communes pour lesquels la date de l'arrêt du cuivre est la plus proche.



- **Evaluation des prévisions de prises de commandes pour l'année à venir**

La bascule des abonnements xDSL vers la fibre optique devrait se poursuivre et s'intensifier à la faveur de l'évolution des pratiques professionnelles (télétravail, numérisation des entreprises) et domestiques (augmentation des débits liées aux usages).

Le décommissionnement du cuivre est également une source d'accélération de la bascule sur technologie FTTx dont les premières communes ont été annoncées :

LOT 3:

37 : Bréhémont, La Chapelle-aux-Naux, Huismes, Lignières-de-Touraine, Rigny-Ussé

41 : Billy, Châtillon-sur-Cher, Gièvres, Selles-sur-Cher

 Fermeture commerciale : janvier 2026

 Fermeture technique : janvier 2027

Pour ces communes, une attention particulière est d'ores et déjà portée pour s'assurer que la pénétration de la fibre progresse et que la raccordabilité de tous soit assurée.

La commercialisation des offres « Entreprises » reste encore inférieure à nos attentes.

D'une part, les entreprises restent frileuses à la bascule de l'xDSL vers la fibre.

D'autre part, une proportion importante de professionnel souscrive à des offres fibre FttH « Grand public ».

Une politique tarifaire plus en adéquation avec les standards du marché sera mise en œuvre au début de l'année 2025 pour favoriser la commercialisation des offres à qualité de service accrues, mieux adaptées aux besoins des entreprises.

- **Analyse comparative (« benchmark ») de la performance des tarifs proposés et notamment, des conditions de raccordement. Les territoires concernés comprendront a minima trois réseaux d'initiative publique à la maille départementale ou supra-départementale.**

Les informations ci-après constituent l'observatoire des offres de gros à très haut débit. Elles ont pour objectif de présenter les offres de Val de Loire Fibre et de les comparer aux offres très haut débit analogues proposées par les autres acteurs proposant ce type d'offres en zone d'initiative publique.

Rappel synthétique du catalogue de services de Val de Loire Fibre applicable en 2024 :

Le catalogue de services de Val de Loire Fibre applicable s'articule autour des gammes de services passifs et actifs suivantes :

	FttH GP	FttH Pro	FttE	FttO	FON
Services actifs	<p><u>Ligne FttH activée :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Débit burst 1Gbits ▪ Pas de GTR 	<p><u>Ligne FttH Pro :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Débit burst 1Gbits ▪ GTR 10h HO <p><u>Ligne FttH Pro Premium :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Débit burst 1Gbits dont 10Mbits garantis ▪ GTR 8h HO 	<p><u>Ligne FttE active :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Débit burst 1Gbits dont 10Mbits à 1Gbits garantis ▪ Livraison au PoP national / régional ▪ GTR 4h HO ▪ Eligibilité iso FttH 	<p><u>Ligne FttO active :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Débit burst 1Gbits dont 10Mbits à 1Gbits garantis ▪ Livraison au PoP national / régional ▪ GTR 4h HO 	Non applicable
Services passifs	<p><u>Ligne FttH passive :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pas de GTR ▪ Offre en location ou cofinancement 	Non présent	<p><u>Ligne FttE passive :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Liaison mono-fibre point à point du NRO au CPE ▪ GTR 4h HO ▪ Eligibilité iso FttH 	Non présent	<p><u>Liaison FON:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Liaison bi-fibre ou mono-fibre point à point entre 2 points du réseau ▪ GTR 8h HO

- **Analyse des résultats de l'enquête de satisfaction des Usagers et prospects. Cette enquête annuelle sera réalisée aux frais du Délégrant par un organisme indépendant auprès des Usagers et prospects du Réseau afin de mesurer la satisfaction des Usagers et prospects quant aux Services apportés par le Réseau tant sur les aspects tarifaires (frais initiaux, frais récurrents) que sur les aspects non tarifaires (délai de mise en service, respect de ces délais, engagements sur la qualité de service et les pénalités associées). Elle permettra en outre d'avoir leurs retours sur les évolutions à envisager (évolution des processus, du système d'information, nouveaux Services, nouveaux débits proposés, évolutions de tarifs, meilleure qualité de service, ...).**

La dernière enquête de satisfaction a été réalisées au T4 2022 et a été présentée dans le Compte rendu annuel 2023.

Le rythme annuel de ce type d'enquête est trop élevé. En effet ces enquêtes complètes nécessitent un fort investissement tant des équipes de Val de Loire Fibre que ce celles de nos clients.

Cependant son utilité n'étant pas à remettre en cause, une nouvelle enquête sera réalisée en 2025.

3

Compte rendu administratif et financier

3.1

Volet administratif

Courant 2024, la société TDF, qui détenait la société TDF Fibre aux côtés de la Caisse des Dépôts et Consignations (maison mère de Val de Loire Fibre) a souhaité céder sa branche d'activité dédiée à la fibre optique à la société Lumière AcquisitionCo.

Dans ce cadre, la société Lumière AcquisitionCo a acquis (i) auprès de TDF et de la Caisse des Dépôts et Consignations, l'intégralité du capital social et des droits de vote de TDF Fibre et (ii) auprès de TDF uniquement, l'intégralité du capital social et des droits de vote de la société Lumière Fibre, à qui TDF aura transféré sa branche d'activité fibre.

A la suite de cette opération, Val de Loire Fibre conserve la qualité de délégataire de service public, et demeure en outre détenue entièrement par TDF Fibre. L'Opération entraîne néanmoins un changement indirect d'actionariat du Délégué.

Les Parties se sont rencontrées afin d'échanger sur l'opération et ses impacts potentiels sur la Convention.

Lors de plusieurs réunions et consultations techniques, en présence des représentants de Lumière AcquisitionCo, le Délégué a pu s'assurer de ce que le Délégué dont l'actionariat indirect a été modifié dispose des capacités économiques, financières, techniques et professionnelles identiques à celles dont il disposait précédemment et qui lui permettront de poursuivre l'exécution de la Convention dans des conditions inchangées jusqu'à l'expiration de la Convention.

L'ensemble des garanties et engagements précédents de TDF a été conservé.

Ce changement d'actionariat et ces conséquences sur les garanties et engagements ont été entre le Délégué et le Délégué par l'avenant n°8, ci-joint en **Annexe A1-Avenant n°8 à la Convention de DSP**, conclu le 5 novembre 2024.

- **Le détail des prestations internalisées et celles qui sont visées dans l'article 4.2.10 et 4.2.11 selon les deux catégories suivantes :**
 - S'agissant des actionnaires du Délégué :

Val de Loire Fibre a confié l'ensemble des prestations de réalisation et d'exploitation du réseau à sa maison mère : la société TDF.

Les contrats entre Val de Loire Fibre et TDF couvrent les prestations suivantes :

- Contrat d'Etudes et de Construction du 12/09/2018 et ses avenants n°1 du 27.08.2019, n°2 du 11.05.2020 et n°3 du 15.02.2022
- Contrat d'Exploitation Commerciale du 12/09/2018 et son avenant n°1 du 15.02.2022
- Contrat de Prestations Administratives du 12/09/2018 et son avenant n°1 du 15.02.2022
- Contrat de Droit d'Usage sur la Plate-Forme SI Fibre de TDF SAS du 12/09/2018 et son avenant n°1 du 15.02.2022
- Contrat d'Exploitation Supervision et Maintenance conclu entre Val de Loire Fibre et TDF en date du 20.05.2019 et son avenant n°1 du 15.02.2022
- Contrat de Raccordement du 11 mai 2020 et son avenant n°1 du 15.02.2022
- Contrat de Vie du Réseau conclu le 11 mai 2021

- La copie des conventions signées, y compris les données financières décrivant les modalités de rémunération du prestataire (distinguant les parties fixes et variables), ainsi que les conventions si elles ont fait l'objet d'un avenant durant l'exercice écoulé :

Ces contrats précédemment communiqués n'ont pas évolué en 2023.

- La répartition entre le personnel dédié et le personnel mutualisé pour l'exécution des contrats conclus avec les actionnaires du Délégué. Pour les personnels pour lesquels la délégation représente un minimum de 10% de leur activité sur l'année écoulée, seront également fournis les relevés de temps hebdomadaires signés par les personnels concernés :

Cette répartition figure ci-dessus au paragraphe 2.2.

- En dehors des actionnaires du Délégué :
 - La liste des contrats signés au cours de l'année avec des tiers qui ne sont pas des Usagers du Réseau, indiquant l'identité du cocontractant, l'objet et la durée du contrat

Les autres prestations confiées à des tiers hors groupe sont principalement des loyers (Enedis Orange) de l'énergie (EDF) des assurances et des frais d'audit (commissaire aux comptes).

Par ailleurs, Val de Loire fibre a conclu ou obtenu depuis le début du projet, 831 conventions et autorisations permettant l'implantation des SRO. L'essentiel des cocontractants sont des collectivités publiques. Val de Loire Fibre dispose depuis 2023 de **l'ensemble des autorisations d'implantation de SRO** (le delta avec le chiffre de 876 SRO du projet est constitué par les SRO colocalisés dans les NRO).

La liste des conventions ou autorisations délivrées figure en **Annexe D3-Liste des autorisations d'implantations PM**.

S'agissant des 2.596 « Conventions fibre » (au sens de la définition figurant au contrat de délégation) établies depuis 2019 entre Val de Loire Fibre et un gestionnaire ou propriétaire d'immeuble, leur nombre n'a pas évolué.

Ces conventions permettent l'implantation d'un point de branchement optique dans l'immeuble et la réalisation des raccordements des clients finaux dans les étages dès lors qu'une ou plusieurs commandes auront été reçues.

La liste des « conventions immeuble » figure en **Annexe D4-Liste des conventions Immeubles**.

Dans l'hypothèse où nous n'aurions pas obtenu les accords nécessaires au raccordement des ensembles collectifs, Val de Loire Fibre a documenté l'ensemble des situations de refus ou d'absence de réponses qui ont toutes été précédées de l'envoi de relances par courrier recommandé avec avis de réception.

Ces immeubles et prises sans accord formel du propriétaire ont intégré une liste de « refus tiers » dont la mention figurera dans le fichier IPE dans sa version 2025 à venir.

- La liste des contrats de subdélégation signés au cours de l'année, indiquant l'identité du cocontractant, l'objet et la durée du contrat ;

Aucun contrat de subdélégation n'a été conclu.

- **Un récapitulatif du montant du capital social et de l'actionariat de la société de projet.**

Le capital de la société, détenu à 100% par TDF Fibre (puis Lumière Fibre à compter du 30 décembre 2024) s'élève à 63.428.570 euros et est resté stable sur l'année 2024.

- **Bilan du FUN au 31.12.2024 :**

L'article 5.6 de la Convention de DSP (modifié par l'avenant n°4) prévoit la mise en place d'un « Fonds de développement des services et des usages numériques » (ci-après le FUN) d'un montant de 1.600.000€ dédié au développement des services et usages numériques visant à financer des actions favorisant le développement des services et usages numériques sur les territoires des départements du Loir et Cher et de l'Indre et Loire en lien avec le déploiement du Réseau objet de la présente Convention, sur ces territoires et notamment toute action ayant pour objet de :

- nouer des partenariats pour l'apprentissage des métiers du numérique,
- financer des associations engagées localement dans la transition numérique,
- conduire des études prospectives sur les usages et services à venir, pour notamment anticiper l'évolution de l'offre à proposer par la Société de projet,
- conduire des projets concourant au développement numérique du territoire,
- financer des filières numériques et incubateurs,
- financer des campagnes de sensibilisation numériques,
- soutenir des événements en lien avec le numérique
- permettre l'appropriation des usages pédagogiques du numérique

Les montants de ces fonds seront libérés conformément au calendrier fixé dans le plan d'affaires (Annexe 14 de la Convention de DSP).

Au 31.12.2024, **1.225.000 € ont été** libérés. Le solde de 375.000 € sera versé par tranche de 125.000 € de 2025 à 2027.

Le Comité paritaire prévu à l'article 4.3.7.3 de la Convention de DSP a décidé d'affecter :

- en 2018, une somme de 5.000€ pour l'évènement « Start Up Week end de Blois » ;
- fin 2020, une somme de 649 ;120 € au projet expérimental de mise en place d'une plateforme d'exploitation de données collectées sur le territoire des départements d'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher (dite « Convention ALEIA ») ;
- en 2021, deux projets ont été retenus, d'une part, pour l'installation d'une solution connectée de mesure de CO2 pour 2.597 €, et, d'autre part, l'acquisition et le fonctionnement d'un dispositif de WIFI évènementiel pour 6.393,94 € ;
- en 2022, la somme de 13.723,93€ pour des prestations d'étude, poses et déposes de bornes WiFi, astreinte de quatre projets importants : les Nuits de Sologne (spectacle pyrotechnique), le Comice Agricole de Morée, Avoine Zone Groove (festival musical) et enfin le Festival de la BD à St Ouen les Vignes ; ainsi que 5.625€ pour le développement pour phase VABF et une application à contenu touristique et enfin 1.190,10€ pour fourniture switch et l'installation d'un routeur pour Evènementiel à Blois Breuil
- en 2023,
 - la somme totale de 128.093,84€ dont 121.280€ pour des prestations de mise à disposition et évolutions d'outils data visualisation, une somme de

- 6.048,84€ pour le Wifi évènementiel, ainsi que la prolongation de plateforme IoT pour 765€.
- Le 10 octobre 2023, une somme de 230.000 € au titre du financement d'expérimentation du projet dit « Smart Val de Loire »
 - en 2024, le 1er février 2024, affectation de somme du solde de la Convention ALEIA ;

Au 31 décembre 2024, **953.683,79€ ont été affectés.**

- 681.860,00 € au titre de la Convention ALEIA
- 41.343,79€ au titre de diverses opérations
- 230.000,00 € au titre du financement des territoires d'expérimentations SMART

Au 31 décembre 2024, le solde disponible du FUN s'élève à 646.316,21 €.

Le détail des engagements et facturations figure en **Annexe A2-Suivi FUN au 31.12.2024.**

3.2

Volet financier

- **Les bilans, compte de résultat et annexes, en forme CERFA de la société dédiée, pour l'exercice écoulé**

États Financiers au 31 Décembre 2024 :

Les états financiers présentent le Bilan et le Compte de Résultat provisoires, avant audit des commissaires aux comptes, au 31 Décembre 2024 correspond à 12 mois d'exercice (du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2024)

Ils se composent de deux états :

- Le bilan au 31 Décembre 2024
- Le compte de résultat de l'exercice au 31 Décembre 2024

Le bilan :

Le total net du bilan s'élève à 447 877 938 € et se décompose comme suit :

ACTIF

Actif immobilisé

Le montant de l'actif immobilisé brut atteint 474 019 986 €

- Les immobilisations corporelles de constructions représentent 464 215 339 €
- Les immobilisations corporelles en cours représentent 9 562 395€
- Les installations techniques matériel et outillage s'élèvent à 14 787€
- Les autres immobilisations corporelles s'élèvent à 224 271€ et sont constituées essentiellement d'installations générales, de matériel de transport, et de meubles de bureaux pour le siège de la société à Blois.

Les charges d'amortissement sont de 52 128 707 €.

Actif circulant

Le montant de l'actif circulant s'élève à 26 022 153€.

Les principales composantes sont :

- Les créances clients et comptes rattachés d'un montant de 16 949 460 €
- Les autres créances d'un montant de 6 825 391€ sont constituées de TVA déductible
- Les disponibilités d'un montant de 2 025 098€

Par ailleurs les charges constatées d'avances de 222 204€

PASSIF

Capitaux propres

Au 31 décembre 2024, les capitaux propres de la société s'élèvent à 3 582 608€.

Les principales composantes à date sont :

- Le Capital Social pour 63 428 570€
- Le report à nouveau pour – 57 900 508 €
- Le Résultat Net de l'exercice qui ressort en perte de – 26 887 416€
- Des subventions d'investissement pour 24 941 962€

Dettes

Le total des dettes de la société s'élève à 444 295 330 €.

- Les dettes financières représentent 332 477 797 €.
- Les dettes d'exploitation (dettes fournisseurs, dettes fiscales, et sociales et autres dettes d'exploitation) s'élèvent à 5 646 477€ pour l'essentiel des factures non parvenues.
- Les dettes diverses sur immobilisation et comptes rattachés s'élèvent à 12 248 064€ de factures non parvenues.
- Enfin les produits constatés d'avance représentent 93 922 992€.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024 (provisoire en attente des comptes validés CAC)

BILAN ACTIF

en euros	31/12/2024		
	Brut	Amortissements	Net
Immobilisations incorporelles			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brevets et droits similaires			
Fonds commercial			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions	464 215 339	51 947 157	412 268 182
Installations techniques, matériel, outillage	14 787	13 600	1 187
Autres immobilisations corporelles	224 271	167 950	56 322
Immobilisations en cours	9 562 395		9 562 395
Avances et acomptes			
Immobilisations financières			
Titres de participations			
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	3 194		3 194
ACTIF IMMOBILISE	474 019 986	52 128 707	421 891 279
Stocks et en-cours			
Matières premières, approvisionnements			
Marchandises			
Créances			
Créances clients et comptes rattachés	16 949 460	35 494	16 913 966
Autres créances	12 598 635	0	12 598 635
Divers			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	2 025 098	0	2 025 098
Comptes de régularisation			
Charges constatées d'avance	222 204	0	222 204
ACTIF CIRCULANT	31 795 397	35 494	31 759 903
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Ecart de conversion actif			
TOTAL GENERAL	505 815 383	52 164 201	453 651 182

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

BILAN PASSIF

<i>en euros</i>	31/12/2024
Capital	63 428 570
Primes d'émission	0
Réserve légale	0
Autres réserves	0
Report à nouveau	(57 900 508)
Résultat de l'exercice	(26 887 416)
Acomptes sur dividendes	0
Subventions d'investissement	24 941 962
Provisions réglementées	
CAPITAUX PROPRES	3 582 608
Avances conditionnées	
AUTRES FONDS PROPRES	0
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	0
Dettes financières	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	332 477 797
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0
	0
Dettes d'exploitation	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 340 700
Dettes fiscales et sociales	2 079 021
	0
Dettes diverses	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 349 938
Autres dettes	(101 874)
	0
Comptes de régularisation	0
Produits constatés d'avance	93 922 992
DETTES	450 068 574
Ecarts de conversion passif	0
TOTAL GENERAL	453 651 182

Le compte de résultat

Les produits d'exploitations s'élèvent à 29 787 K€ correspondant essentiellement à la vente de service FTH.

Les charges d'exploitation atteignent 32 530 K€

- -456 K€ au titre des charges de commercialisation, selon les conditions du contrat de commercialisation entre Lumière et Val de Loire Fibre
 - Lumière assurant à cet effet l'ensemble de la commercialisation du Réseau de Val de Loire Fibre (notamment en soutien du responsable commercial de Val de Loire Fibre),
 - Lumière assure l'ensemble de la communication et de la promotion des services très haut débit (notamment en soutien au directeur et au responsable commercial de Val de Loire Fibre).
- -972 K€ au titre de la redevance d'affermage
- -4 765 K€ au titre de la location d'infrastructures (accès aux infrastructures de génie civil d'Orange, liaisons de collecte du trafic avec remontée vers TH2), et des redevances d'occupation du domaine public
- -1 110 K€ au titre des charges de Système d'Information, selon les conditions du contrat de droit d'usage sur la plate-forme SI Fibre de Lumière entre Val de Loire Fibre et Lumière (License de droit d'usage, Exploitation et maintenance des infrastructures du SI, adaptation du SI)
- -3 023 K€ au titre des charges d'exploitation maintenance, selon les conditions du contrat d'exploitation maintenance signé entre Val de Loire Fibre et Lumière
- -402 K€ au titre des fournitures non stockables (Energie, eau ...)
- -40 K€ au titre de la garantie d'exploitation
- -740 K€ au titre de la mise à disposition de personnel commercial entre Lumière et Val de Loire Fibre
- -1 384 K€ au titre des frais structure (immobilisés jusqu'en 2023) comprenant notamment la mise à disposition de personne, la sous-traitance administrative et des primes d'assurance

Les impôts et taxes représentent -610 K€

Les dotations d'exploitation représentent -20 532 K€

Le résultat financier est de -25 509 K€ du fait des charges capitalisées associés à immobilisation de la redevance de frais de contrôle

Le résultat exceptionnel est de 1 408 K€, ainsi le résultat net de la société ressort à - 26 887 K€.

COMPTE DE RESULTAT

<i>en euros</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	31/12/2024 (12 mois)
Ventes de marchandises			0
Ventes de services	29 787 457		29 787 457
CHIFFRE D'AFFAIRES (note 3)	29 787 457	0	29 787 457
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			(43 489)
Autres produits			0
Produits d'exploitation			29 743 968
Achats de marchandises			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres achats et charges externes			(11 387 544)
Impôts, taxes et versements assimilés			(609 576)
Salaires et traitements			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements des immobilisations			(20 531 611)
Dotations aux provisions des immobilisations			
Dotations aux provisions sur actif circulant			(1 313)
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges			(3)
Charges d'exploitation			(32 530 046)
RESULTAT D'EXPLOITATION			(2 786 078)
Produits financiers de participations			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			97 950
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Produits financiers			97 950
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilées			(25 607 106)
Différences négatives de change			
Charges financières			(25 607 106)
RESULTAT FINANCIER (note 5)			(25 509 156)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			(28 295 234)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			0
Produits exceptionnels sur opérations en capital			1 418 948
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Produits exceptionnels			1 418 948
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			(11 130)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
Charges exceptionnelles			(11 130)
RESULTAT EXCEPTIONNEL (note 6)			1 407 818
RESULTAT AVANT IMPOTS			(26 887 416)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices (note 8)			
RESULTAT NET			(26 887 416)

- **Le(s) rapport(s) du commissaire aux comptes**

Le rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2024 est joint en **Annexe F2-Rapport des CAC 2024** et la liasse fiscale 2024 de Val de Loire fibre est jointe en **Annexe F3-Liasse Fiscale 2024**.

- **Compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation de service public rappelant les données présentées l'année précédente au titre de la Convention. Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon des critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes, notamment les charges de structure ;**
- **Comme dans le cadre des comptes rendus trimestriels, un comparatif des éléments financiers avec les éléments prévisionnels présentant les écarts par rapport au plan d'affaires prévisionnel (compte de résultat, investissements, tableau des flux de trésorerie, etc.) ;**

Val de Loire Fibre présente ci-dessous les observations aux 2 points.

Le tableau ci-dessous (dont la version en format Excel figure à l'onglet « Compte de Résultat » de l'**Annexe F1-Tableau Comptes VDLF 2024**) propose une comparaison du compte de résultat cumulé à l'année 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 et cumulé du Plan d'affaires au format des grilles financières.

Le compte de résultat 2024 :

COMPTES DE RÉSULTAT	
Années	Réel 2024
Total chiffre d'affaires	29 787 457 €
Hébergement NRO	1 620 914 €
Liaison NRO-SRO	1 773 751 €
Accès au SRO	- €
Coinvestissement FHH	5 444 574 €
Maintenance coinvestissement FHH	8 648 994 €
Location passive FHH	4 062 619 €
Raccordement FHH GP	4 915 049 €
Location active FHH	102 873 €
Location active FHH Pro	167 648 €
Location passive FHE	110 620 €
Cofinancement FHE	333 600 €
Maintenance coinvestissement FHE	6 189 €
Location active FHE	562 818 €
Raccordement FHE	58 800 €
Liaisons FHN	356 272 €
FTTM	21 016 €
GFU FON	207 928 €
Collecte activée	1 522 731 €
Divers (Raccordement des points hauts mobiles etc)	- 128 940 €
Refacturation Taxe IFR	- €
Total charges d'exploitation	- 12 041 922 €
Maintenance	- 3 441 108 €
Exploitation technique	- 607 221 €
Exploitation commerciale	- 456 643 €
Redevances	- 5 542 538 €
Impôts et taxes	- 609 576 €
Frais de structure	- 1 384 835 €
CVAE	
Correction cash / comptable	
Excédent brut d'exploitation (EBE)	17 745 535 €
Dotation aux amortissements	-20 531 611 €
Subventions reprises au résultat	1 418 948 €
Résultat d'exploitation	- 1 367 127 €
Produits financiers	
Frais financiers	-25 509 156 €
Amortissement de caducité	
Produit de cession des éléments d'actif	- 11 130 €
Résultat courant avant impôt	- 26 887 413 €
Impôt sur les sociétés	
Résultat net	- 26 887 413 €

La comparaison entre le compte de résultat réel désindexé et le plan d'affaire (non indexé)

COMPTES DE RESULTAT

Années	BP 2018-2024	Réel 2018-2024	Réel - BP 2018-24
Total chiffre d'affaires	109 224 658 €	70 987 309 €	- 38 237 350 €
Hébergement NRO	4 744 290 €	6 644 437 €	1 900 147 €
Liaison NRO-SRO	3 480 046 €	6 978 925 €	3 498 879 €
Accès au SRO	- €	- €	- €
Coinvestissement FHH	8 152 476 €	11 036 737 €	2 884 261 €
Maintenance coinvestissement FHH	11 768 408 €	17 356 003 €	5 587 595 €
Location passive FHH	24 803 974 €	11 803 784 €	- 13 000 190 €
Raccordement FHH GP	11 280 272 €	6 267 499 €	- 5 012 773 €
Location active FHH	4 262 365 €	483 195 €	- 3 779 170 €
Location active FHH Pro	6 119 382 €	323 325 €	- 5 796 057 €
Location passive FHE	963 643 €	183 368 €	- 780 275 €
Cofinancement FHE	11 947 513 €	614 659 €	- 11 332 854 €
Maintenance coinvestissement FHE	217 910 €	12 754 €	- 205 156 €
Location active FHE	2 107 906 €	983 487 €	- 1 124 418 €
Raccordement FHE	131 444 €	58 800 €	- 72 644 €
Liaisons FHN	881 383 €	1 273 838 €	392 455 €
FTTM	104 400 €	21 016 €	- 83 384 €
GFU FON	14 812 413 €	3 369 842 €	- 11 442 571 €
Collecte activée	3 216 377 €	3 605 284 €	388 907 €
Divers (Raccordement des points hauts mobiles etc)	229 293 €	- 29 644 €	- 258 937 €
Refacturation Taxe IFER	1 165 €	- €	- 1 165 €
Total charges d'exploitation	- 48 064 174 €	- 37 660 704 €	10 403 470 €
Maintenance	- 10 148 792 €	- 9 482 343 €	666 449 €
Exploitation technique	- 1 206 473 €	- 1 647 047 €	- 440 574 €
Exploitation commerciale	- 4 125 244 €	- 3 671 522 €	453 722 €
Redevances	- 27 328 637 €	- 19 603 247 €	7 725 390 €
Impôts et taxes	- 397 928 €	- 775 050 €	- 377 122 €
Frais de structure	- 4 208 141 €	- 2 481 494 €	1 726 646 €
CVAE	- 648 958 €	- €	648 958 €
Correction cash / comptable	- €	- €	- €
Excédent brut d'exploitation (EBE)	61 160 484 €	33 326 605 €	- 27 833 879 €
Dotation aux amortissements	- 80 234 366 €	- 52 381 645 €	27 852 720 €
Subventions reprises au résultat	5 530 654 €	4 043 199 €	- 1 487 455 €
Résultat d'exploitation	- 13 543 227 €	- 15 011 841 €	- 1 468 614 €
		- €	- €
Produits financiers	- €	10 649 €	10 649 €
Frais financiers	- 52 759 464 €	- 71 769 347 €	- 19 009 884 €
Amortissement de caducité	- €	- €	- €
Produit de cession des éléments d'actif	- €	68 081 €	68 081 €
Résultat courant avant impôt	- 66 302 691 €	- 86 838 621 €	- 20 535 930 €
Impôt sur les sociétés	- €	- €	- €
Résultat net	- 66 302 691 €	- 86 838 621 €	- 20 535 930 €

L'écart entre le chiffre d'affaires du plan d'affaires et le réalisé de 38,2 M€ est principalement dû à une réalisation partielle des ambitions sur le segment de marché « Entreprise ». Plus précisément les revenus FfTE en cofinancement sont en retrait de 11,3 M€ et les revenus GFU FON sont en retrait de 11,4 M€. Par ailleurs sur le marché Grand Public, la location passive est en retrait de 11,4 M€ et les revenus raccordement sont en retrait de 5,0 M€, à noter que les revenus FfTH voient la souscription en IRU privilégiée par rapport à la location.

L'Excédent Brut d'Exploitation est en retrait par rapport au plan d'affaires de -27,8 M€

En outre, le retard de l'amortissement des investissements pour 27,9 M€ explique que le résultat d'exploitation soit en écart de -1.5 M€ par rapport au plan d'affaire.

Les frais financiers réels sont supérieurs de 19,0 M€ du fait d'une double approximation de modélisation dans le plan d'affaires.

D'une part le calcul annuel des intérêts sur les tirages en compte courant d'associés en année N ne prend pas en compte le flux de l'année N (mais seulement en année N+1) ce qui génère une sous-évaluation pouvant représenter jusqu'à une année d'intérêt capitalisé.

D'autre part le montant du capital social du plan d'affaires est calculé sur la base d'un subgearing de 10% post période de construction alors que le déploiement n'est pas encore achevé.

En conséquence la variation du résultat net s'établit à -20,5 M€.

Les flux de Trésorerie :

Le tableau ci-dessous propose une comparaison des flux de trésorerie de l'exercice 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024 cumulé à l'année 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 et cumulé du Plan d'affaires au format des grilles financières.

TABLEAUX DE TRÉSORERIE			
Années	BP 2018-2024	Réel 2018-2024	Réel - BP 2018-24
Excédent brut d'exploitation	61 160 484 €	35 377 306 €	- 25 783 178 €
- Impôt sur les sociétés	- €	- €	- €
- investissements	- 469 852 057 €	- 472 227 863 €	- 2 375 806 €
+ participation publique	49 804 486 €	28 745 605 €	- 21 058 881 €
Δ IRU	7 302 025 €	97 957 192 €	90 655 168 €
Δ BFR hors IRU	53 207 842 €	- 12 106 223 €	- 65 314 065 €
+ Produit de cession des éléments d'actif	- €	- €	- €
+ Δ trésorerie / IRU's	- €	1 628 628 €	1 628 628 €
Total Ressources	- 298 377 220 €	- 320 625 355 €	- 22 248 135 €

Les ressources sont en écart de -22,2 M€ par rapport au plan d'affaires dont -25,8 M€ liés à l'excédent brut d'exploitation, -2,4 M€ liés aux investissements, -21,1 M€ de participation publique, +90,7 M€ de variation IRU, -65,3 M€ de variation de BFR et +1,6 M€ de disponibilité.

- **Détail des calculs relatifs aux pénalités prises en charge par le Déléгатaire**

Aucune pénalité n'a été supportée par le délégataire en 2024

- **Note sur l'évolution de l'activité déléguée**

Le présent rapport annuel contient l'ensemble des éléments relatif à l'activité déléguée.

- **Note exhaustive sur les modalités de calcul et de répartition des charges communes, frais de personnel (direction, administratif), frais généraux et frais de siège, repris en charges dans les comptes de la société dédiée**

Les charges communes représentent 858 K€ (hors charges au titre de centre de formation) de constituées comme suit :

- Des frais de structure pour 1 385 K€
 - Loyers et charges de la société Val de Loire Fibre pour 20 K€
 - Mise à disposition des personnels entre Lumière et Val de Loire Fibre pour 740 K€
 - Sous-traitance administrative (immobilisée jusqu'en 2023) pour 324 K€
 - Les assurances (immobilisées jusqu'en 2023) pour 233K€
 - Frais divers (honoraires, frais postaux, frais d'actes et services bancaires et assimilés etc.) 68 K€
- Des impôts et taxes pour 610 K€
- **Note sur le calcul du Coût unitaire moyen de Raccordement final**

Le tableau ci-dessous présente le volume par typologie de raccordements et leur coût unitaire conformément au contrat de raccordement.

Volume de raccordements :

Typologie	Volumes			Volumes		Volumes		Volumes		Volumes		Volumes		Volumes		Volumes		Volumes		Volumes		Volumes		Volumes		Volumes		Volumes	
	20/02/202	30/11/202	31/03/202	31/05/24	31/05/24	31/05/24	31/05/24	31/05/24	31/05/24	31/05/24	31/05/24	31/05/24	31/05/24	31/05/24	31/05/24	31/05/24	31/05/24	31/05/24	31/05/24	31/05/24	31/05/24	31/05/24	31/05/24	31/05/24	31/05/24	31/05/24	31/05/24	31/05/24	31/05/24
neutre	732	642	663																										
vide	249	228	252																										
rien	4430	4610	5547	-332	-441	-523	6490	7049	-397	7561	-2477	7 751	11 255	6 585	7 586	7 073	6 795	5 668	1 272	2 396	2 004	1 711	1 686	543	23	1	7	5	
urbain	2867	3206	3478	-110	-153	-187	4113	4342	-182	4813	-177	5 150	8 775	4 754	6 105	5 516	5 868	5 999	1 457	2 324	2 190	2 764	2 496	1 315	529	52	154	58	
sp	4534	0		350	534	724	0	0	606		437																		
H Pto																													
E	205																												
Total Raccordements	15080	9698	9940	0	0	0	11637	12385	0	13474	0	13 912	21 284	12 031	14 503	13 026	13 209	12 389	2 925	5 073	4 504	4 768	4 490	1 917	572	54	182	67	

Facturation des raccordements :

Typologie	A facturer en € Avril 2020	A facturer en € Mai 2020	A facturer en € Juin-Août 2020	A facturer en € Sept-Nov 2020	A facturer en € Nov 20 - Fev 21	A facturer en € Fev - Mai 21	A facturer en € Juin - Août 21	A facturer en € Sept - Oct 21	A facturer en € Oct - Nov 21	A facturer en € Dec 21 - Fev 22	A facturer en € Mar 22 - Mai 22	A facturer en € Juin 22 - Août 22	A facturer en € Sept 22 - Nov 22	A facturer en € Dec 22 - Jan 23	A facturer en € Fev 23 - Mai 23	A facturer en € Juin 23 - Août 23	Régularisant on raccorde mts longs- Oct 23	A facturer en € Sep 23 - Nov 23	Régularisant on raccorde mts longs- Jan 24	A facturer en € Dec 23 - Fev 24	A facturer en € Mar 24 - Juil 24	Régularisant on raccorde mts longs- Juil 24	Régularisant on raccorde mts longs- 12 2024	Raccorde mts longs- 12 2024	A facturer en € Juin 24 - Août 24	Régularisati on indovation 2024	A facturer en € Sept 24 - Nov 24	A facturer en € Dec 24 - Fev 25	
Inrevable	0 €	0 €	0 €	9 158 €	48 754 €	43 147 €	40 921 €	39 280 €	23 906 €	79 576 €	57 572 €	47 713 €	119 553 €	92 131 €	153 917 €	149 635 €	0 €	182 796 €	0 €	132 765 €	159 117 €	-2 818 €			133 369 €	2 521 €	129 510 €	151 409 €	
Façade	437 €	457 €	9 396 €	12 563 €	26 787 €	42 766 €	47 465 €	79 983 €	34 307 €	141 983 €	113 399 €	91 572 €	117 471 €	97 122 €	140 965 €	129 301 €	0 €	135 058 €	0 €	152 730 €	118 196 €				122 573 €	2 333 €	111 557 €	124 623 €	
Aérien	3 159 €	457 €	10 702 €	252 558 €	792 341 €	864 090 €	944 786 €	1 126 037 €	987 780 €	2 621 359 €	3 142 719 €	3 271 149 €	3 499 154 €	3 940 437 €	5 205 257 €	3 719 189 €	0 €	3 634 972 €	0 €	3 428 643 €	3 156 740 €	294 389 €			2 698 968 €	35 040 €	2 255 605 €	2 206 549 €	
Sous-marin	37 442 €	39 396 €	269 901 €	429 401 €	307 396 €	1 969 193 €	1 849 923 €	1 951 422 €	1 568 983 €	2 354 479 €	2 219 025 €	2 069 139 €	2 304 491 €	1 794 531 €	3 312 302 €	2 919 741 €	0 €	1 938 099 €	0 €	1 723 761 €	1 632 043 €	24 229 €			1 380 756 €	38 087 €	1 289 235 €	1 161 348 €	
Longs																	277 339 €		416 000 €		619 963 €	171 984 €	138 512 €			0 €	0 €	629 780 €	
FiFi Pro																													0 €
Total Raccordements	61 998 €	79 310 €	226 998 €	779 782 €	1 825 398 €	1 859 198 €	1 889 895 €	2 127 852 €	1 214 657 €	5 187 187 €	5 520 488 €	5 499 592 €	6 014 894 €	5 829 231 €	8 841 822 €	5 998 646 €	777 339 €	5 620 816 €	416 000 €	5 427 899 €	5 096 907 €	288 520 €	171 984 €	138 512 €	4 134 766 €	67 893 €	3 777 391 €	4 565 728 €	
Goûter Raccordements	4 860 €	1 620 €	17 472 €	58 554 €	137 146 €	146 249 €	137 574 €	20 572 €	185 835 €	198 126 €	195 390 €	-79 350 €	189 465 €	319 410 €	125 €	0 €	0 €	0 €	185 475 €	174 550 €	0 €	0 €	0 €	0 €	139 970 €	0 €	0 €	131 655 €	
Facture en € 2019	65 958 €	21 939 €																											
Indice facturation indovation 2020	1 159 €	301 €															0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 013 126 €	0 €	0 €	0 €
Total A facturer en €	133 114 €	44 254 €	238 390 €	828 337 €	1 962 454 €	2 004 445 €	2 007 469 €	2 127 852 €	1 225 429 €	5 283 532 €	5 716 623 €	5 685 852 €	6 553 309 €	6 209 756 €	9 161 222 €	6 998 971 €	777 339 €	6 020 816 €	416 900 €	5 623 376 €	5 241 462 €	288 520 €	171 984 €	138 512 €	4 547 874 €	67 893 €	3 777 391 €	4 637 383 €	

Indice 2020	1,82%
Indice 2021	1,00%
Indice 2022	1,20%
Indice 2023	1,06%
Indice 2024	1,80%

Au titre du rapport annuel 2024 les coûts de raccordement associés à la partie variable sont de 23 809K€. Par ailleurs 25 454K€ ont fait l'objet de facturations trimestrielles sur la période décembre 2023 à décembre 2024.

- **Nature et montant des prestations et des fournitures confiés à des tiers en précisant ceux qui sont confiés à des sociétés appartenant au même groupe que les actionnaires de la société dédiée**

(onglet « Tiers 2024 » de l'Annexe F1-Tableau Comptes VDLF 2024)

Prestation et fournitures souscrites auprès de tiers

Nature des prestations et fournitures	Tiers	Montants en K€
Etudes et travaux	Lumière (Maison mère de VDLF)	26024
Equipements actifs	Lumière (Maison mère de VDLF)	955
Raccordement	Lumière (Maison mère de VDLF)	21134
Vie de réseau	Lumière (Maison mère de VDLF)	2910
Prestations administratives	Lumière (Maison mère de VDLF)	0
Mise à disposition de personnel TDF	Lumière (Maison mère de VDLF)	755
Supervision	Lumière (Maison mère de VDLF)	48
Maintenance	Lumière (Maison mère de VDLF)	3023
Exploitation commerciale	Lumière (Maison mère de VDLF)	457
Plateforme SI	Lumière (Maison mère de VDLF)	110
Assurance / Garantie	Lumière (Maison mère de VDLF)	34
Frais divers	Lumière / AUTRES	1477
Energie	EDF - DIRECT ENERGIE	562
Location d'infrastructure tiers	ORANGE / AUTRE	4765
Location d'infrastructure tiers	ENEDIS	3369
Centre de Formation	AFFA	0
Commissaires aux comptes	E&Y	-16
Assurance / Garantie	AON	467
Impôts et taxes	AUTRE	610

Note récapitulative des principales modifications intervenues dans la présentation comptable et financière

1) Immobilisation sur la durée de la délégation de certaines redevances

- En 2018 les redevances fixes sans lien direct avec l'activité de la société de projet comme les redevances pour les frais de contrôle et les redevances aux fonds de soutien au numérique ou à l'insertion-formation ont été immobilisées à la date d'entrée en vigueur de la convention et inscrites à l'actif de la société de projet cette position a été validée par les Commissaires aux comptes. En contrepartie de cet actif, une dette est inscrite au passif de la société de projet, dette remboursée au fur et à mesure des versements de ces redevances. Le coût de ces immobilisations prend en compte le taux d'indexation dans la convention et une actualisation au taux de financement du groupe Lumière.
- Cette décision s'applique à la redevance pour frais de contrôle (art. 4.3.1 de la Convention) et aux dotations pour le fonds de développement des services et usages du numérique (art. 5.6 de la Convention et annexe 14).
- En 2022 les montants des immobilisations ont été ajustée afin de tenir compte des modifications apportées dans l'avenant 4 à la convention de DSP (durée de la convention et montants des redevances)

Cette décision ne s'applique pas à la redevance FttN (art. 5.7 de la Convention) qui est la contrepartie de l'usage d'un bien mis à disposition par le délégant. Cette redevance reste une charge d'exploitation en comptabilité sociale (française). Elle est immobilisée uniquement dans les comptes consolidés du groupe Lumière en application des normes IFRS

2) Immobilisation des frais généraux pendant la période de construction

- Les normes comptables imposent que pendant la période de construction du réseau tous les frais généraux de la société de projet (coûts administratifs y compris assurances, charges de personnel de la société de projet...) soient immobilisés avec les coûts de construction, l'objet principal de la société de projet pendant cette période étant la construction du réseau. Ces frais généraux sont immobilisés au cours de chaque exercice.

3) Traitement comptable des IRU FON et FttE passif

- Les IRU (Indefeasible Right of Use) confèrent un droit d'usage au détenteur du droit sur une partie du réseau pour une durée déterminée. L'IRU est concédé moyennant le paiement d'une somme forfaitaire irrévocablement acquise par le propriétaire des infrastructures au moment de leur livraison, tous les risques classiquement associés à la propriété sont transférés au titulaire de l'IRU et le droit d'usage est concédé pour une longue durée, durée qui peut néanmoins être affectée par la fin de « vie » des équipements.
- Dans le cas spécifique de la FON et du FttE passif, le service couvert par l'IRU consiste à mettre à disposition de l'usager de la fibre dédiée point à point. Le bien matériel fibre sur lequel porte l'IRU est ici un actif dédié sans partage au service, dont l'usager prend économiquement le contrôle, ce qui justifie qu'elle soit reconnue en charge dans les comptes de la société de fibre en contrepartie de la reconnaissance d'un chiffre d'affaires équivalent au montant total de l'IRU à la mise à disposition de la liaison fibre optique. Le bien matériel considéré restant un Bien de retour pour Val de Loire Numérique.

- **Etat récapitulatif de l'évolution des indices utilisés dans les formules d'actualisation ou d'indexation contractuelle des postes de produits et de charges**

A/ Les indices retenus dans les contrats commerciaux évoluent comme suit :

Les prix sont révisibles annuellement selon les modalités d'indexation ci-après définie à l'article « Indexation de l'offre de référence » :

« Dans la mesure où les coûts sont susceptibles d'évoluer (construction, exploitation...) dans le temps, les tarifs peuvent être révisés, à compter du 1^{er} janvier 2019, le 1^{er} janvier de chaque année n dans les conditions suivantes.

Suite à cette évolution, les nouvelles conditions tarifaires seront transmises au plus tard soixante (60) jours calendaires avant leur entrée en vigueur.

Cofinancement

Le tarif de cofinancement ab initio applicable aux Logements Raccordables sur une Zone de cofinancement peut être indexé à la hausse, dans la limite 75 % de la dernière variation annuelle de l'indice des salaires mensuels de base - Télécommunications (NAF rév. 2, niveau A38 JB) - Base 100 au T2 2017 (Identifiant 010562718), ou tout indice de substitution mis en place par l'INSEE.

Dans l'hypothèse où la moyenne de l'indice de révision des deux dernières années est supérieure à 2%, les Parties conviennent de se rencontrer pour réétudier les conditions de l'indexation.

Toute évolution à la hausse du tarif de cofinancement ab initio se traduit par la création de nouveaux tarifs applicables aux Logements Raccordables pour lesquels la date d'installation du PM intervient à compter de la date précisée dans la présente annexe mise à jour.

Dans le cas d'une évolution exceptionnelle des coûts imprévisible à la date de signature du Contrat, et sous réserve d'avoir présenté préalablement les éléments justificatifs d'une telle hausse, le Fournisseur pourra procéder à une augmentation des prix forfaitaires de cofinancement ab initio applicables au nombre de Logements Raccordables au-delà de la variation tarifaire résultant de l'application du premier alinéa. L'Opérateur disposera alors de la possibilité de résilier son engagement.

Le tarif de la redevance mensuelle se décompose en deux composantes :

- *Une composante génie civil.*

Elle a été calculée en fonction du tarif d'abonnement mensuel de droit de passage des câbles optiques posés en aval PM de l'offre d'accès au génie civil d'Orange du 03/07/2017. Dès lors que ce tarif de référence de l'offre d'Orange, calculé en € constant 2017, dépasse 16,00€ HT/An/Logement Programmé avant 2037, il est convenu que les Parties se renvoient sur le montant de cette composante génie civil.

La composante hors génie civil (Maintenance et Réserve) peut être indexée annuellement à la hausse, dans la limite de 75 % de la dernière variation annuelle de l'indice des salaires mensuels de base - Télécommunications (NAF rév. 2, niveau A38 JB) - Base 100 au T2 2017 (Identifiant 010562718), ou tout indice de substitution mis en

place par l'INSEE, et dans la limite d'un plafond de réévaluation annuel de 1,8%. Dans l'hypothèse où la moyenne de l'indice de révision des deux dernières années est supérieure à 2%, les Parties conviennent de se rencontrer pour réétudier les conditions de l'indexation.

Accès à la ligne FTTH en location

Le tarif de l'accès à la Ligne FTTH se décompose en trois composantes :

- Une composante génie civil.

Elle a été calculée en fonction du tarif d'abonnement mensuel de droit de passage des câbles optiques posés en aval PM de l'offre d'accès au génie civil d'Orange du 03/07/2017. Dès lors que ce tarif de référence de l'offre d'Orange, calculé en € constant 2017, dépasse 16,00€ HT/An/Logement Programmé avant 2037, il est convenu que les Parties se renvoient sur le montant de cette composante génie civil.

- Une composante hors génie civil (Maintenance et Réserve)

La composante hors génie civil (Maintenance et Réserve) peut être indexée annuellement à la hausse, dans la limite de 75 % de la dernière variation annuelle de l'indice des salaires mensuels de base - Télécommunications (NAF rév. 2, niveau A38 JB) - Base 100 au T2 2017 (Identifiant 010562718), ou tout indice de substitution mis en place par l'INSEE, et dans la limite d'un plafond de réévaluation annuel à la hausse de 1,8%. Dans l'hypothèse où la moyenne de l'indice de révision des deux dernières années est supérieure à 2%, les Parties conviennent de se rencontrer pour réétudier les conditions de l'indexation.

- Une composante Investissement

La composante Investissement peut être indexé à la hausse, dans la limite de 75 % de la dernière variation annuelle de l'indice des salaires mensuels de base – Télécommunications 59/76 Offre de Référence – Accès passif aux Lignes FttH Lumière Fibre – Version 4.0 (NAF rév. 2, niveau A38 JB) - Base 100 au T2 2017 (Identifiant 010562718), ou tout indice de substitution mis en place par l'INSEE. Dans l'hypothèse où la moyenne de l'indice de révision des deux dernières années est supérieure à 2%, les Parties conviennent de se rencontrer pour réétudier les conditions de l'indexation.

Autres prix

Les Prestations d'hébergement au NRO, d'accès au PM, de Raccordement distant en IRU Fibre, de Raccordement final et les frais divers peuvent être indexées annuellement à la hausse, dans la limite de 75 % de la dernière variation annuelle de l'indice des salaires mensuels de base - Télécommunications (NAF rév. 2, niveau A38 JB) - Base 100 au T2 2017 (Identifiant 010562718), ou tout indice de substitution mis en place par l'INSEE, et dans la limite d'un plafond de réévaluation annuel à la hausse de 1,8%. Dans l'hypothèse où la moyenne de l'indice de révision des deux dernières années est supérieure à 2%, les Parties conviennent de se rencontrer pour réétudier les conditions d'indexation.

En application des stipulations contractuelles rappelées ci-dessus, le calcul s'effectue comme suit :

- Composante Génie Civil & Investissement

Calcul sur base T2 : $T2(2023) / T2(2022) = 115.4/110.1 = 1.0481 \Rightarrow (1.0481-1) \times 100 = 4.81 \%$

75% \times 4.81% soit **3,61% à compter du 01/01/2024.**

- Composante Hors Génie Civil & Autres Prix

Calcul sur base T2 : $T2(2023) / T2(2022) = 115.4/110.1 = 1.0481 \Rightarrow (1.0481-1) \times 100 = 4.81 \%$

75% \times 4.81% soit 4,81%

⇒ D'où une application de **1.8 % à compter du 01/01/2024.**

B/ Les indices retenus dans les contrats conclus avec la maison-mère (listé au paragraphe 3.1) évoluent comme suit :

Contrats : Supervision/Exploitation/Maintenance, Exploitation commerciale, Prestations administratives, SI, Raccordements

« A compter du 1er janvier 2024, les prix des Prestations seront indexés comme suit :

Les prix des Prestations fournies par Lumière sera réactualisé sur la base de 75% de la dernière évolution annuelle de l'indice des salaires mensuels de base - Télécommunications (NAF rév.2, niveau A38 JB) –Base 100 au T2 2017 (Identifiant 0105627 18) ou tout indice de substitution min en place par l'INSEE, et dans la limite d'un plafond de réévaluation annuel de 1,8%.

Il sera appliqué la formule de révision ci-dessous :

$$P_n = P_{n-1} * 75\% * (S_{n-1} \text{ du mois de référence} / S_{n-2} \text{ du mois de référence})$$

Dans laquelle

P_n : prix révisé

P_{n-1} : prix de l'année n-1

S_{n-1} : indice salaires de référence du mois de juin de l'année n-1

S_{n-2} : indice salaires de référence du mois de juin de l'année n-2

Dans l'hypothèse où la moyenne de l'indice de révision des deux dernières années est supérieure à 2%.

Les Parties conviennent de se rencontrer pour réétudier les conditions d'indexation.

Les dispositions visées au présent article peuvent également être amenées à évoluer en fonction de l'évolution des mêmes dispositions conclues par Val de Loire Fibre dans les contrats avec les opérateurs commerciaux nationaux sur la composante maintenance. »

Le coefficient 2024 calculé est de 1,036103 soit 3,6103% en conséquence c'est le taux plafond de 1,8% qui s'applique pour tous les contrats concernés.

Contrat Etudes et Construction

« A compter du 1er janvier 2024, les prix des Prestations seront indexés comme suit :

Les prix des Prestations fournies par Lumière sera réactualisé sur la base de 75% de la dernière évolution annuelle de l'indice des salaires mensuels de base - Télécommunications (NAF rév.2, niveau A38 JB) –Base 100 au T2 2017 (Identifiant 0105627 18) ou tout indice de substitution min en place par l'INSEE.

Il sera appliqué la formule de révision ci-dessous :

$$P_n = P_{n-1} * 75\% * (I_{n-1} \text{ du mois de référence} / I_{n-2} \text{ du mois de référence})$$

Dans laquelle

P_n : prix révisé

P_{n-1} : prix de l'année n-1

I_{n-1} : indice salaires de référence du mois de juin de l'année n-1

I_{n-2} : indice salaires de référence du mois de juin de l'année n-2

Dans l'hypothèse où la moyenne de l'indice de révision des deux dernières années est supérieure à 2%,

Les Parties conviennent de se rencontrer pour réétudier les conditions d'indexation. Les dispositions visées au présent article peuvent également être amenées à évoluer en fonction de l'évolution des mêmes disposition conclues par Bonneville Fibre dans les contrats avec les opérateurs commerciaux nationaux sur la composante IRU.

Toute modification, évolution ou adaptation de l'une quelconque des stipulations du présent Article 17 devra en tout état de cause faire l'objet d'un avenant au Contrat. »

Le coefficient 2024 calculé est de 1,036103 soit 3,6103%.

- **Le plan d'affaires prévisionnel (y compris Compte de résultat, Bilan, Tableaux de financement et de trésorerie) du service délégué actualisé à compter de l'exercice en cours et sur la durée restant à courir (il s'agit d'un élément de pilotage et non d'une mise à jour du compte d'exploitation prévisionnel contractuel) au format tableur**

Le plan d'affaires n'a pas fait l'objet de modification.

La révision de celui-ci intervient dans le cycle global des révisions des plans d'affaires de Lumière Fibre, maison mère de Val de Loire Fibre.

- **Note accompagnée d'un tableau présentant les calculs conduisant à déterminer le montant d'intéressement à reverser au Délégrant au titre de l'année écoulée, ou permettant de conclure à l'absence d'intéressement à reverser au titre de l'année écoulée**

Lors de l'établissement de la convention de concession liant le conseil le Syndicat Mixte Ouvert Val de Loire Numérique et Lumière les parties ont convenu d'un mécanisme de retour à meilleure fortune.

Le déclenchement du calcul de l'intéressement est conditionné par les facteurs suivants :

- l'EBERN est positif ;
- l'EBERN cumulé depuis la date d'entrée en vigueur de la Convention jusqu'à l'exercice N est positif.

Avec $EBERN = CACN * (1 - TXCEGCN - TXCIGIN)$

Calcul de l'EBERN pour l'exercice 2024

(voir onglet « RMF » de l'**Annexe F1-Tableau Comptes VDLF 2024**)

BP de référence (av 4)		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	UO							
CAin	k€	33	215	1 730	7 112	18 893	35 004	46 236
CHIGin	k€	-561	-1 206	-1 569	-1 883	-2 687	-3 589	-4 624
CHEGin	k€	-667	-905	-1 437	-5 317	-6 654	-7 665	-8 652
TXCHIGin	%	1700%	561%	91%	26%	14%	10%	10%
EBEin	k€	-1 195	-1 896	-1 275	-88	9 552	23 750	32 960

Données réelles		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	UO							
CACn	k€	33	215	1 719	6 616	12 872	21 525	28 008
CHEGcn	k€	-667	-905	-1 437	-2 634	-5 304	-4 929	-6 782
TXCHIGin	%	1700%	561%	91%	26%	14%	10%	10%
EBErn	k€	-1 196	-1 897	-1 276	2 230	5 737	14 389	18 424
Cumul EBErn	k€	-1 196	-3 092	-4 369	-2 138	3 599	17 988	36 412
(EBErn - EBEi)	k€	-1	-1	-1	2 318	-3 815	-9 361	-14 536

En synthèse :

- 1- Les conditions de déclenchement du calcul de l'intéressement sont remplies en 2024 puisque :
 - l'EBERN est positif ;
 - l'EBERN cumulé depuis la date d'entrée en vigueur de la Convention jusqu'à l'exercice N est positif.
 - 2- En revanche (EBErn - EBEin) est négatif
- ⇒ En conséquence à la clôture de l'exercice 2024, la situation des comptes de la société Val de Loire Fibre n'engendre pas d'amélioration de l'économie générale du contrat par rapport aux prévisions économiques du plan d'affaires de référence, il n'y a donc pas d'intéressement à reverser au délégant au titre de l'année écoulée.

- **Décomposition des revenus par nature, distinguant les recettes liées aux droits d'usage long terme (de type IRU), les recettes récurrentes et les frais d'accès au service**

Le tableau ci-après présente la décomposition des revenus 2024.

(€)	Total général
FTTH GP	26 903 747
Maintenance*	10 482 714
Divers	373 023
Frais d'accès au service	647 950
IRU	5 444 574
Location**	9 955 487
FTTH PRO	167 648
Divers	1 680
Frais d'accès au service	11 400
Location	154 568
FTTE	774 846
Maintenance	6 189
Divers	10 330
Frais d'accès au service	40 380
IRU	333 600
Location	384 347
FTTO	238 381
Divers	120
Frais d'accès au service	54 000
Location	184 261
FON	207 928
Maintenance	166 657
IRU	-
Location	40 272
Raccordement	1 000
HEBERGEMENT	1 620 914
Divers	-
Frais d'accès au service	968
Location	135 238
Autres	-
Divers	-
Total général	29 784 524

- **Plan prévisionnel des dépenses d'investissement actualisé.**

Le plan d'affaires n'a pas fait l'objet de modification depuis la signature de l'avenant 4 à la Délégation de Service Public signé le 22 avril 2021.

- **Tableau de suivi des immobilisations au format tableur permettant de disposer des éléments suivants :**
 - **Classification des biens (biens de retour ou biens propres)**
 - **Date de constitution de l'actif**
 - **Date de démarrage de l'amortissement**
 - **Durée d'amortissement**
 - **Modalités d'amortissement (linéaire progressif, caducité, ...)**
 - **VNC**

Les tableaux ci-dessous présentent les immobilisations de 2018 à 2024.

- Immobilisations corporelles par années
- Immobilisations corporelles entre groupe et hors groupe
- Immobilisations corporelles entre en cours et en service
- Tableau de suivi des immobilisation et Amortissements

L'ensemble de ces tableaux figurent sous format « Excel » en l'**Annexe F1-Tableau Comptes VDLF 2024**.

i. Immobilisations corporelles par années

Le tableau ci-dessous présente les immobilisations corporelles détaillés par années et par nature

	2018 Total	2019 Total	2020 Total	2021 Total	2022 Total	2023 Total	2024 Total	2018-2024 Total
IMMOBILISATION au 31/12/2024								
Immobilisation de construction	10 498 k€	41 516 k€	61 619 k€	96 818 k€	118 605 k€	76 326 k€	51 341 k€	456 721 k€
Etudes et Travaux	8 828 k€	38 107 k€	57 172 k€	82 684 k€	91 145 k€	50 502 k€	25 791 k€	354 229 k€
Equipements actifs	1 324 k€	2 774 k€	1 361 k€	2 751 k€	512 k€	105 k€	955 k€	9 781 k€
Raccordement	0 k€	21 k€	1 814 k€	10 722 k€	23 534 k€	25 411 k€	21 134 k€	82 636 k€
Orange, Enedis	107 k€	73 k€	301 k€	578 k€	3 104 k€	0 k€	3 369 k€	7 532 k€
Autres	238 k€	541 k€	971 k€	83 k€	309 k€	307 k€	92 k€	2 542 k€
Immobilisation de la vie de réseau	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€	550 k€	1 250 k€	2 910 k€	4 711 k€
Vie de réseau	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€	550 k€	1 250 k€	2 910 k€	4 711 k€
Immobilisation des redevances	4 688 k€	0 k€	0 k€	0 k€	-619 k€	0 k€	195 k€	4 264 k€
Redevance de controle 2018	2 610 k€	0 k€	0 k€	0 k€	221 k€	0 k€	195 k€	3 026 k€
Redevance fonds	2 078 k€	0 k€	0 k€	0 k€	-840 k€	0 k€	0 k€	1 238 k€
Immobilisation frais généraux	935 k€	992 k€	1 484 k€	1 485 k€	1 503 k€	1 641 k€	280 k€	8 321 k€
Prestation administrative	300 k€	307 k€	312 k€	312 k€	315 k€	637 k€	0 k€	2 184 k€
Mise à disposition de personnel TDF	262 k€	416 k€	639 k€	547 k€	666 k€	408 k€	15 k€	2 952 k€
Supervision	250 k€	256 k€	260 k€	260 k€	262 k€	313 k€	48 k€	1 650 k€
Assurance	120 k€	0 k€	265 k€	347 k€	226 k€	246 k€	233 k€	1 437 k€
Commissaire aux comptes	3 k€	14 k€	8 k€	19 k€	34 k€	37 k€	-16 k€	98 k€
TOTAL	16 120 k€	42 508 k€	63 103 k€	98 303 k€	120 039 k€	79 217 k€	54 726 k€	474 017 k€

Les investissements cumulés de construction du réseau sont principalement constitués :

- a. Des études et travaux de construction pour 354 229 k€
- b. des équipements actifs (cœur de réseau, NRO, PM) pour 9 781 k€
- c. des raccordements pour 82 636 k€
- d. des raccordements Orange et Enedis pour 7 532 k€
- e. Autres pour 2 542 k€

Les immobilisations des redevances sont constituées

- f. de la redevance de contrôle pour 3 026 k€
- g. de la redevance fonds de développement des services et usages du numérique pour 1 238 k€

A noter que les montants comptabilisés en 2022 et 2024 correspondent à des ajustements des redevances consécutifs à la signature de l'avenant 4 à la convention de DSP avec

- 1) La durée de la concession est portée à 27 ans vs 25 dans la convention initiale
- 2) Le montant du fonds de développement des services et des usages numériques est diminué de -1 M€ (passe de 2,6 M€ à 1,6 M€)
- 3) Le montant de la redevance de contrôle est augmenté de +0,4 M€ pour tenir compte de l'allongement de la durée de la convention

Un tableau présentant la description du traitement comptable des redevances versées au Délégrant figure aux onglets « Redevance & Fonds » de l'**Annexe F1-Tableau Comptes VDLF 2024**.

Les immobilisations des frais généraux pendant la période de construction sont constituées

- h. de la mise à disposition des personnels pour 2 952 k€
- i. de la supervision pour 1 650 k€
- j. des prestations administratives pour 2 184k€
- k. des assurances pour 1 437 k€
- l. des commissaires aux comptes pour 98 k€

ii. Immobilisations corporelles entre groupe et hors groupe

Le tableau ci-dessous présente les mêmes immobilisations corporelles mais cette fois-ci cumulées et ventilées entre les investissements via Lumière et en direct via val de Loire Fibre.

	2018-2024 TDF	2018-2024 hors TDF	2018-2024 Total
IMMOBILISATION au 31/12/2024			
Immobilisation de construction	447 750 k€	8 971 k€	456 721 k€
Etudes et Travaux	354 463 k€	-233 k€	354 229 k€
Equipements actifs	9 781 k€	0 k€	9 781 k€
Raccordement	82 636 k€	0 k€	82 636 k€
Orange, Enedis	0 k€	7 532 k€	7 532 k€
Autres	870 k€	1 672 k€	2 542 k€
Immobilisation de la vie de réseau	4 711 k€	0 k€	4 711 k€
Vie de réseau	4 711 k€	0 k€	4 711 k€
Immobilisation des redevances	-619 k€	4 883 k€	4 264 k€
Redevance de controle 2018	221 k€	2 805 k€	3 026 k€
Redevance fonds	-840 k€	2 078 k€	1 238 k€
Immobilisation frais généraux	7 448 k€	873 k€	8 321 k€
Prestation administrative	2 184 k€	0 k€	2 184 k€
Mise à disposition de personnel TDF	2 952 k€	0 k€	2 952 k€
Supervision	1 650 k€	0 k€	1 650 k€
Assurance	648 k€	789 k€	1 437 k€
Commissaire aux comptes	14 k€	84 k€	98 k€
TOTAL	459 290 k€	14 727 k€	474 017 k€

Les investissements sont réalisés principalement via Lumière à hauteur de 459 M€ sur 474 M€.

iii. Immobilisations corporelles entre en cours et en service

Le tableau ci-dessous présente les mêmes immobilisations corporelles mais cette fois-ci cumulées et ventilées entre les immobilisations en cours et les immobilisations mises en service.

	Immobilisation Corporelles Brut (1)+(2)	Immobilisation En cours Brut (1)	Immobilisation Mise en service Brut (2)
IMMOBILISATION au 31/12/2024	2018-2024 Total	2018-2024 Total	2018-2024 Total
Immobilisation de construction	456 721 k€	2 458 k€	454 263 k€
Etudes et Travaux	354 229 k€	-9 227 k€	363 456 k€
Equipements actifs	9 781 k€	1 018 k€	8 763 k€
Raccordement	82 636 k€	2 057 k€	80 579 k€
Orange, Enedis	7 532 k€	7 531 k€	1 k€
Autres	2 542 k€	1 078 k€	1 464 k€
Immobilisation de la vie de réseau	4 711 k€	4 700 k€	11 k€
Vie de réseau	4 711 k€	4 700 k€	11 k€
Immobilisation des redevances	4 264 k€	195 k€	4 069 k€
Redevance de controle 2018	3 026 k€	195 k€	2 831 k€
Redevance fonds	1 238 k€	0 k€	1 238 k€
Immobilisation frais généraux	8 321 k€	2 208 k€	6 113 k€
Prestation administrative	2 184 k€	319 k€	1 865 k€
Mise à disposition de personnel TDF	2 952 k€	364 k€	2 588 k€
Supervision	1 650 k€	48 k€	1 602 k€
Assurance	1 437 k€	1 437 k€	0 k€
Commissaire aux comptes	98 k€	41 k€	57 k€
TOTAL	474 017 k€	9 561 k€	464 455 k€

Les immobilisations mises en service représentent 464 M€ sur 474 M€ des Immobilisation Brut activées à fin 2024.

iv. Tableau de suivi des immobilisation et Amortissements

Les amortissements des immobilisations corporelles mise en service s'élèvent à 28,65 M€

Les immobilisations et leurs amortissements sont décrits à l'onglet « IMMO Amortissement 2024 » de l'Annexe F1-Tableau Comptes VDLF 2024.

- N° del'immobilisation
- Description
- Coût acquisition début période 31/12/2023
- Ajout dans la période
- Cession dans la période
- Coût d'acquisition fin de période au 31/12/2024
- Amortissement au 31.12.2023
- Amortissement dans la période
- Amortissement au 31.12.2024
- Valeur comptable au 31.12.2023
- Valeur comptable au 31.12.2024
- % Subvention
- Q/P Subvention
- Qualification en Bien de retour ou Bien de reprise

Les fiches d'immobilisation fin 2024 sont numérotées de 1 à 6909 elles sont de plusieurs catégories :

Les actifs matériels qui sont des biens de retours pour la collectivité. Ils sont détaillés en **Annexe F1-Tableau Comptes VDLF 2024**.

- a. Réseau de collecte NRO (**Annexe F1-Tableau Comptes VDLF 2024** l'onglet « IMMO NRO »)

A chaque NRO sont attachés deux numéros d'immobilisation :

- o un numéro d'immo **Mise en service** auquel sont associés les travaux de construction du NRO
- o un numéro d'immo **Equipement Actif (EA)** auquel sont associés les équipements du NRO

Le Tableau figurant dans l'onglet « IMMO NRO » rapproche les numéros d'immobilisation (colonnes AE et BC) des noms des NRO (colonne A)

- b. PM, **Annexe F1-Tableau Comptes VDLF 2024** à l'onglet « IMMO PM »

A chaque PM est attaché :

- o un numéro d'immo **Mise en service** lorsque le ratio nombre de prises IPE sur nombre de prises total du PM dépasse 50% et auquel sont associés les travaux de construction du PM. Ce numéro est en lecture direct dans le Tableau Amortissement.

L'activation des PM augmente à chaque nouvelle facturation proportionnellement à l'augmentation du nombre de prises IPE sur le nombre de prises total du PM jusqu'à la complétude de 100%. Le Tableau figurant à l'onglet « IMMO PM » illustre le rythme de mise en service des PM.

- c. Autres actives, l'**Annexe F1-Tableau Comptes VDLF 2024** onglet « IMMO Autres Activités »

A chaque « Autres Activés » est attaché :

un numéro d'immobilisation correspondant : les achats de terrains, les frais d'accès aux services d'infrastructures tiers (Orange, Opérateurs tiers) et les assurances.

Le détail est disponible dans l'**Annexe F1-Tableau Comptes VDLF 2024** onglet « IMMO Autres Actives ».

- d. Raccordement

Les actifs immobilisés sur tout ou partie de la durée de la délégation de service public comme certains frais généraux sont immobilisés uniquement pendant la période de construction du réseau.

- o MAD personnel
- o Prestations administratives
- o Supervision
- o Honoraires
- o Redevance de contrôle
- o Fonds insertion

A noter que

- Une nouvelle fiche d'immobilisation est créée à chaque nouvelle mise en service
- L'amortissement est calculé prorata temporis sur l'année à compter de la date de mise en service de l'actif

v. **Décomposition des dettes sur immobilisations du sous contrat « études et construction » par type de tronçon du réseau (collecte, Transport/Desserte, Activation) :**

	Immobilisation	Factures reçues	Factures à recevoir
Etude et Travaux	354 229 k€	358 639 k€	-4 409 k€
Collecte	13 602 k€	13 602 k€	0 k€
Transport/ Desserte	340 628 k€	345 037 k€	-4 409 k€
Equipements Actifs	9 781 k€	8 826 k€	955 k€
	364 011 k€	367 465 k€	-3 454 k€

Les immobilisations relatives au sous contrat de construction se décomposent par tronçon de réseau comme suit :

Collecte : 13 602 K€ facturés

Transport / Desserte : 340 628 K€ dont 345 037 K€ facturés et -4 409 K€ à facturer

Pour rappel Il existe un décalage entre la refacturation par Lumière des travaux au titre du contrat de construction et les investissements comptabilisés dans les comptes de la société de projet. En effet alors que les investissements sont enregistrés dans les comptes de Val de Loire Fibre en fonction de l'avancement des travaux c'ad au rythme des charges constatés par Lumière, la facturation de ces mêmes travaux par Lumière à Val de Loire, elle, est subordonnée à la production de livrables (APD validés, NRO activé, prises dans l'IPE).

Equipements Actifs : 9 781 K€ dont 8 826 K€ facturés

- **Etat des sinistres ou contentieux (y compris fiscaux et sociaux) survenus dans le courant de l'exercice et leurs conséquences financières ainsi que des indemnités perçues des compagnies d'assurance**

Aucun **sinistre** ni contentieux y compris fiscaux et sociaux n'est à déplorer au cours de l'exercice 2024.

- **Etat des impayés et des non-valeurs de l'exercice clos**

Au 31 décembre 2024, le poste Clients et compte rattachés présente un solde débiteur de 16 949 K€ et représente les factures à établir pour 9 718 K€

Les autres créances sont des créances fiscales de TVA pour 12,6M€

- **Présentation de la structure de financement de la société et des taux d'intérêt applicables**

Le capital de la société détenu à 100% par Lumière Fibre est resté stable sur l'exercice et s'élève à 63.428.570 euros.

- **Tableau de variation de trésorerie mensuel de l'exercice N, de la société dédiée**

TABLEAU DE VARIATION DE TRESORERIE MENSUEL														
(K€)	Ouverture - 2024.01	2024.01	2024.02	2024.03	2024.04	2024.05	2024.06	2024.07	2024.08	2024.09	2024.10	2024.11	2024.12	Clôture - 2024.12
Recette (cash)		6 444	3 712	5 668	3 175	4 146	3 654	7 897	9 399	3 802	3 366	4 357	2 655	58 475
Charges (cash)		(46)	(1 410)	(660)	(1 659)	(641)	(1 937)	(691)	(47)	(3 313)	(834)	(631)	(2 625)	(14 496)
Investissements (cash)		(381)	(721)	(25 424)	(1 467)	(681)	(19 063)	(1 025)	-	(7 414)	(1 036)	(179)	(15 391)	(72 780)
Subventions (cash)		-	-	2 773	-	-	-	-	640	-	1 571	-	3 542	8 546
Investissements+Subventions (cash)		(381)	(721)	(22 651)	(1 467)	(681)	(19 063)	(1 025)	640	(7 414)	535	(179)	(11 849)	(64 234)
TVA / autres taxes		4 062	(1 070)	(298)	3 408	(8)	(374)	-	1 759	(1 244)	-	-	-	6 235
Autres Taxes		-	-	-	-	(44)	-	-	-	-	(7)	-	(3)	(54)
TVA & autres Taxes		4 062	(1 070)	(298)	3 408	(52)	(374)	-	1 759	(1 244)	(7)	-	(3)	6 181
Flux de trésorerie opérationnel		10 077	511	(17 941)	3 457	2 772	(17 720)	6 181	11 771	(8 169)	3 060	3 547	(11 622)	(14 074)
Impôts		-	-	-	-	(9)	(5)	-	-	(5)	-	-	-	(19)
Dividend		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Flux de trésorerie après impôts		10 077	511	(17 941)	3 457	2 763	(17 725)	6 181	11 771	(8 173)	3 060	3 547	(11 622)	(14 093)
Capital augmentation/diminution		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Compte Courant d'Associé (CCA)		-	-	11 000	(7 500)	-	14 500	(7 000)	-	(1 500)	-	-	3 000	12 500
Cash flow		10 077	511	(6 941)	(4 043)	2 763	(3 225)	(819)	11 771	(9 673)	3 060	3 547	(8 622)	(1 593)
Cash cumulé - position à la clôture	3 628	13 705	14 216	7 276	3 232	5 995	2 771	1 952	13 723	4 049	7 110	10 657	2 035	2 035

Le tableau de trésorerie mensuel (dont la version en format Excel figure à l'onglet « Treso (Interco) 2024 » de l'**Annexe F1-Tableau Comptes VDLF 2024**) présente les flux de trésorerie opérationnels constitués des recettes et charges opérationnelles après prise en compte des subventions et des investissements.

- **Liste descriptive des éventuels engagements à incidence financière du Déléguataire excédant l'échéance normale de la Convention de DSP, y compris en matière de cession de droits d'usage long terme (de type IRU) et Raccordements finals (droits de suite), mettant en évidence les flux de fin de contrat susceptibles d'en résulter**

Il n'existe aucun contrat ayant une telle incidence financière.

- **Etat des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre de la Convention de DSP**

Val de Loire Fibre renvoie au tableau figurant à l'onglet « IMMO Amortissement » de l'**Annexe F1-Tableau Comptes VDLF 2024**.

- **Présentation des flux financiers entre le Déléguataire et sa maison-mère**

Le tableau de trésorerie mensuel (dont la version en format Excel figure à l'onglet « Treso (Interco) 2024 » de l'**Annexe F1-Tableau Comptes VDLF 2024**) présente les flux de trésorerie opérationnels.

TABLEAU DE VARIATION DE TRESORERIE MENSUEL

(K€)	Ouverture - 2024.01	2024.01	2024.02	2024.03	2024.04	2024.05	2024.06	2024.07	2024.08	2024.09	2024.10	2024.11	2024.12	Clôture - 2024.12
Recette (cash)														-
Charges (cash)		-	-	-	(1 003)	-	(1 287)	(6)	-	(1 136)	(17)	-	(1 621)	(5 069)
Investissements (cash)		-	(499)	(25 289)	(2 048)	-	(19 063)	(346)	-	(7 414)	(397)	-	(15 321)	(70 376)
Subventions (cash)														-
Investissements+Subventions (cash)		-	(499)	(25 289)	(2 048)	-	(19 063)	(346)	-	(7 414)	(397)	-	(15 321)	(70 376)
TVA		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres Taxes		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TVA & autres Taxes		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Flux de trésorerie opérationnel		-	(499)	(25 289)	(3 051)	-	(20 350)	(352)	-	(8 549)	(413)	-	(16 942)	(75 445)
Impôts		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividend		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Flux de trésorerie après impôts		-	(499)	(25 289)	(3 051)	-	(20 350)	(352)	-	(8 549)	(413)	-	(16 942)	(75 445)
Capital augmentation/diminution		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Compte Courant d'Associé (CCA)		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cash flow		-	(499)	(25 289)	(3 051)	-	(20 350)	(352)	-	(8 549)	(413)	-	(16 942)	(75 445)
Cash cumulé - position à la clôture		-	(499)	(25 789)	(28 839)	(28 839)	(49 189)	(49 541)	(49 541)	(58 090)	(58 503)	(58 503)	(75 445)	(75 445)

- **Etat du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la Convention ;**
- **Engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la Convention et nécessaires à la continuité du service public ;**

Le tableau ci-dessous présente les immobilisations corporelles mais cette fois-ci cumulées et ventilées entre les investissements via Lumière et en direct via Val de Loire Fibre.

**Immobilisation
Corporelles
Brut
(1) & (2)**

IMMOBILISATION au 31/12/2024

Immobilisation de construction
Etudes et Travaux
Equipements actifs
Raccordement
Orange, Enedis
Autres
Immobilisation de la vie de réseau
Vie de réseau
Immobilisation des redevances
Redevance de controle 2018
Redevance fonds
Immobilisation frais généraux
Prestation administrative
Mise à disposition de personnel TDF
Supervision
Assurance
Commissaire aux comptes
TOTAL

2018-2024 TDF	2018-2024 hors TDF	2018-2024 Total
447 750 k€	8 971 k€	456 721 k€
354 463 k€	-233 k€	354 229 k€
9 781 k€	0 k€	9 781 k€
82 636 k€	0 k€	82 636 k€
0 k€	7 532 k€	7 532 k€
870 k€	1 672 k€	2 542 k€
4 711 k€	0 k€	4 711 k€
4 711 k€	0 k€	4 711 k€
-619 k€	4 883 k€	4 264 k€
221 k€	2 805 k€	3 026 k€
-840 k€	2 078 k€	1 238 k€
7 448 k€	873 k€	8 321 k€
2 184 k€	0 k€	2 184 k€
2 952 k€	0 k€	2 952 k€
1 650 k€	0 k€	1 650 k€
648 k€	789 k€	1 437 k€
14 k€	84 k€	98 k€
459 290 k€	14 727 k€	474 017 k€

Les investissements sont réalisés principalement via Lumière à hauteur de 459 M€ sur 474 M€ à fin 2024.

- **Les informations permettant le suivi des flux financiers de fin de contrat : valeur résiduelle des immobilisations pour les investissements pris en charge par le Délégué et des recettes d'investissements (IRU, notamment) :**

Val de Loire Fibre renvoie aux tableaux figurant aux onglets « IMMO Amortissement 2024 » et « Durée Amortissement » de l'**Annexe F1-Tableau Comptes VDLF 2024**.

- **Les informations d'éventuelles modifications concernant le capital de la société de projet :**

Le capital de la société détenu à 100% par Lumière Fibre est resté stable sur l'exercice et s'élève à 63.428.570 euros.

- **Une décomposition des dettes sur immobilisations par contrat au terme de l'exercice au titre duquel le rapport est établi, avec pour le contrat « Etudes et Construction » :**
 - **la décomposition de cette dette sur immobilisations par type de tronçon du réseau (collecte, desserte/transport, activation),**
 - **une prévision de facturation sur les différents exercices à venir, permettant d'évaluer le rythme de résorption progressive de cette dette.**

La facturation sur l'exercice 2024 est de 32 384 K€ pour - 4234 K€ de factures à recevoir fin 2024 qui seront facturés en 2025.

Par ailleurs les prévisions de factures à recevoir à fin 2025 devraient représenter moins de 5% du total des immobilisations.

Enfin la totalité des factures seront reçues en 2025.

lures reçues	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2019-2024
Etude et Travaux	3 447 k€	39 027 k€	86 184 k€	110 813 k€	86 783 k€	32 384 k€	358 639 k€
Collecte	2 597 k€	6 315 k€	4 690 k€	0 k€	0 k€	0 k€	13 602 k€
Transport/ Desserte	850 k€	32 712 k€	81 494 k€	110 813 k€	86 783 k€	32 384 k€	345 037 k€
Equipements Actifs	3 989 k€	263 k€	2 488 k€	1 831 k€	256 k€	0 k€	8 826 k€
	7 437 k€	39 289 k€	88 672 k€	112 644 k€	87 039 k€	32 384 k€	367 465 k€

- **La liste des jalons (nombre, type, montant) ayant fait l'objet d'une facturation au titre du contrat « Etudes et Construction » sur l'exercice écoulé.**

Facturation sous contrat « études et construction » entre 2019 et 2024

Factures reçues	2019-2024
Etude et Travaux	358 639 k€
Collecte	13 602 k€
Transport/ Desserte	345 037 k€
Equipements Actifs	8 826 k€
	367 465 k€

La facturation reçue au titre du sous contrat de construction depuis le début du projet jusqu'à fin décembre 2024 s'établit à 367 465 k€ ;

Dont

- 13 602 K€ pour la collecte
- 345 037 K€ pour le Transport et la Desserte
- 8 826 K€ pour les Equipements Actifs

- **Les informations concernant les subventions de la société de projet :**

A l'exception des appels initiaux à subvention en 2018, en 2020 les appels à subvention se sont limités à 3 appels à subvention de raccordement pour montant total (régulé en décembre 2020) de 113.815 €.

En 2021 les appels à subvention ont été au nombre de 7 pour un total de 3 241 K€ (régulé en 2021) dont 1 517 K€ de subventions de premier établissement et 1 724 K€ de subvention de raccordement.

En 2022 les appels à subvention ont été au nombre de 6 pour un total de 4 108 K€ (régulé en 2022) dont 620 K€ de subventions de premier établissement et 3 488 K€ de subvention de raccordement.

A noter que les appels à subvention s'accompagnent systématiquement des pièces comptables justifiant les dépenses afférentes de Val de Loire Fibre

En 2023 les appels à subvention ont été au nombre de 5 pour un total de 8 141 K€ (régulé en 2023) dont 2 849 K€ de subventions de premier établissement et 5 291 K€ de subvention de raccordement.

A noter que les appels à subvention s'accompagnent systématiquement des pièces comptables justifiant les dépenses afférentes de Val de Loire Fibre

En 2024 les appels à subvention ont été au nombre de 4 pour un total de 8 547 K€ (régulé en 2024) dont 2 737 K€ de subventions de premier établissement et 5 809 K€ de subvention de raccordement.

A noter que les appels à subvention s'accompagnent systématiquement des pièces comptables justifiant les dépenses afférentes de Val de Loire Fibre

Des subventions « à recevoir » sont comptabilisées dès lors que les raccordements ou les travaux ouvrant droits à subvention sont réalisés, et ce indépendamment de tout appel à subvention.

	Montant (K€)
Subventions 31/12/2019	2 628
Subventions 2020 *	1 281
Quote Part de Sub inscrite au Compte de résultat 2020	- 103
Subventions 31/12/2020	3 807
Subventions 2021 **	2 896
Quote Part de Sub inscrite au Compte de résultat 2021	- 332
Subventions 31/12/2021	6 371
Subventions 2022 ***	6 147
Quote Part de Sub inscrite au Compte de résultat 2022	- 765
Subventions 31/12/2022	11 753
Subventions 2023 ****	8 441
Quote Part de Sub inscrite au Compte de résultat 2023	- 1 386
Subventions 31/12/2023	18 808
Subventions 2024 *****	8 893
Quote Part de Sub inscrite au Compte de résultat 2024	- 1 419
Subventions 31/12/2024	26 282

* dont 114 K€ versé en 2020

**dont 3 241 K€ versé en 2021

***dont 4 108 K€ versé en 2022

****dont 8 141 K€ versé en 2023

*****dont 8 547 K€ versé en 2024

4

Actions de Communication

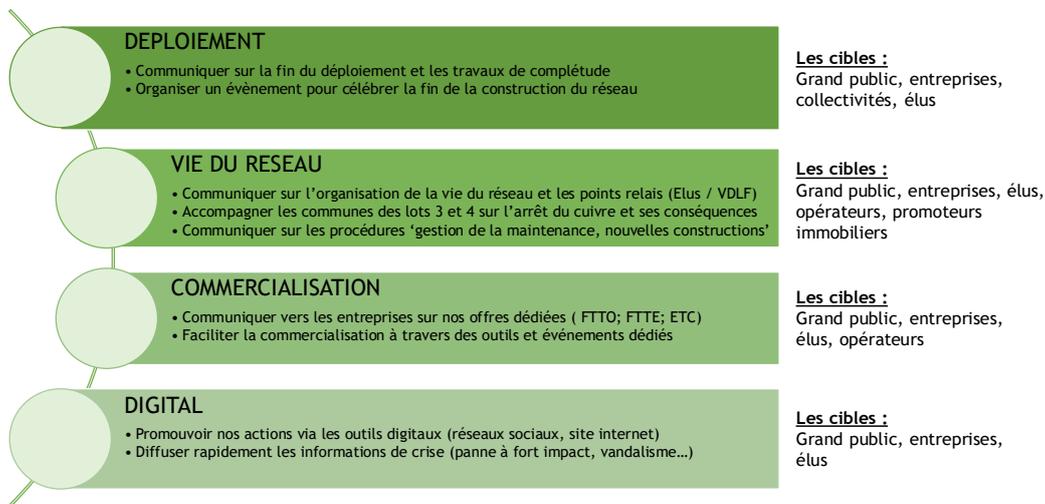
En complément du Volet commercial exposé au paragraphe 2.4 ci-dessus, ce chapitre 4 développe en détail l'ensemble des actions de communication et de promotion du Réseau

- o Rappel du plan de communication 2024

Plan de communication 2024



AXES ET OBJECTIFS



Plan de communication 2024



COMMUNICATION 'DÉPLOIEMENT'

Objectifs :

- Communiquer sur la fin du déploiement et les travaux de complétude
- Organiser un événement pour célébrer la fin de la construction du réseau

Cible : Grand public, entreprises, collectivités, élus

Actions & moyens :

- o Rencontres des élus en fonction des besoins d'informations sur la complétude / la fin du réseau cuivre
- o Pose des panneaux « ZA Fibrée »
- o Pose des panneaux « Commune fibrée »
- o Pose de Sticker sur les PM (Hors Zone bâtiments de France)

Plan de communication 2024



COMMUNICATION 'COMMERCIALE'

Objectifs : Faciliter la commercialisation à travers des outils et événements dédiés pour les professionnels et le grand public

Cible : Grand public, entreprises, élus

Actions & moyens :

- Participation aux événements locaux : salon des maires 41 et 37 et Salon Parisien
- Boitage auprès des adresses éligibles (prises anciennes et prises fraîches)
- Organisation d'une tournée événementiel entreprises en partenariat avec Loir -et-Cher Tech
- Organisation de réunions EPCI (Pro & GP) à la demande de ces derniers

Les actions régulières



SIGNALÉTIQUE

Pose de stickers

Préparez l'avenir / Passez à la fibre

Les stickers sont posés sur les PM (hors PM Bâtiments de France)

Utilisation d'entreprises de travail adapté du territoire



○ **Actions sur l'année 2024**

Les actions entreprises

EVENEMENTIEL

Tournée événementiel entreprises

En partenariat avec l'Association Loir-et-Cher Tech, organisation d'une tournée de 20 événements (1 initial + 19 autres si validation du format) sous forme d'afterworks à destination des entreprises du territoire. Mobilisation des partenaires de l'association pour toucher une cible élargie. Communication transverse pour relater les événements et en faire la promotion.



🔒 SÉCURISEZ
⚙️ MODERNISEZ
📅 ANTICIPEZ
➡️ ACCÉLÉREZ

VOUS AUSSI, DEVEZ-VOUS RICHE EN FIBRE !
 Chers entrepreneurs et entrepreneurs, ne manquez pas l'opportunité de propulser votre entreprise vers un avenir moderne et sécurisé grâce à la technologie de la fibre optique. Rejoignez-nous lors de nos réunions d'information « Riche en Fibre » proches de chez vous et découvrez tous les avantages du passage à la fibre pour votre entreprise.

Découvrez des entrepreneurs et des solutions #richeenfibre

Fabienne Carbone Le Sautin (41) Chambord (41)			

PROCHAINE RÉUNION
 MONT-PRÈS-CHAMBORD
 18h30 à 20h - Réunion et Cocktail
 Rue du 8 Mai 1945
 41250 Mont-près-Chambord

ÉCRAN GÉANT 6.3"
 MÉMOIRE 128 GO
 BATTERIE 5000mAh

Un Smartphone à gagner à chaque réunion !
 A la fin de chaque réunion, un tirage au sort sera fait entre les présents pour 1 Smartphone en récompense et un smartphone sera d'ailleurs valorisé par l'achat de 200€ TTC, remis en direct !

INSCRIPTION GRATUITE

Contactez-nous

📞 Téléphone

✉️ Email

💬 Message

ENVOYER

Les actions régulières

BOITAGE

Boitage prises fraîches

Dans les départements du 37 et du 41, une enveloppe comprenant un flyer 'Vous êtes éligible à la fibre', un courrier de Val de Loire Fibre et une FAQ est déposé dans les foyers des prises déployés (et commercialisables) dans le mois. Le boitage est réalisé par des associations d'insertion professionnelle, et se fait au fur et à mesure de l'année, commune par commune. La liste des foyers à desservir est définie chaque mois par nos équipes commerciales, via l'IPE.



Ouvrez vite,
vous êtes éligible à la FIBRE !

Les actions régulières

BOITAGE

Boitage prises anciennes

Dans les départements du 37 et du 41, un flyer 'Passez à la fibre' est déposé dans les foyers qui sont éligibles à la fibre depuis plus de 6 mois et qui n'ont pas pris d'abonnement auprès d'un opérateur. Le boitage est réalisé par des associations d'insertion professionnel, et se fait au fur et à mesure de l'année, commune par commune. La liste des foyers à desservir est définie chaque mois par nos équipes commerciales, via l'IPE.



Les actions régulières

DIGITAL

Mise à jour du site internet

Le site internet Val de Loire Fibre est régulièrement mis à jour afin d'apporter toutes les informations nécessaires au grand public, aux entreprises et aux collectivités. Les actualités sont publiées, les documents pratiques sont mis en ligne et le site est amené à évoluer en fonction des besoins. L'outil d'éligibilité est mis à jour chaque semaine avec l'IPE.

Communication sur les réseaux sociaux

Les réseaux sociaux (Twitter, Youtube, Facebook, LinkedIn) sont régulièrement alimentés afin de communiquer sur les différentes actions de Val de Loire Fibre.

Communiqué de presse

Un communiqué de presse est envoyé pour chaque action ou actualité forte (Evènement fin de déploiement, etc.)

NOS DERNIÈRES ACTUALITÉS



TOUTES NOS ACTUALITÉS



- Communication digitale sponsorisée (réseaux sociaux + site internet) sur plusieurs thématiques d'actualité (arrêt du cuivre, éligibilité à la fibre, offre entreprise)
- Evolution du site internet : Routage plus clair vers le formulaire construction neuve à partir du serveur d'éligibilité.

Evènement « Fin de déploiement du réseau fibre » au Château du domaine de CANDE le 3 juin 2024

Cet évènement majeur voulu par les délégant et délégataire marque l'étape majeure du projet : **l'atteinte des objectifs contractuels du primo-déploiement (320.000 prises)**.

Cette étape a été franchie à la fin du 1^{er} trimestre 2024.

Elle a été fêtée en présence de l'ensemble des acteurs et contributeurs du projet :

- Monsieur Philippe Gouet Président du Conseil départemental de Loir et Cher
- Madame Nadège Arnault Présidente du Conseil départemental d'Indre et Loire
- Monsieur François Bonneau Président de la Région Centre Val de Loire,
- Mme Sylvie Giner, Présidente du Syndicat Mixte Ouvert Val de Loire Numérique
- Monsieur Bernard Pillefer Sénateur de Loir-et-Cher
- Monsieur Olivier Huard Président de TDF
- Monsieur Jean-Gérard Paumier Sénateur d'Indre-et-Loire
- Monsieur Gaël Sérandour de la Caisse des Dépôts
- Monsieur Cyril Gasc Président de Val de Loire Fibre,
- Monsieur Zacharia Alahyane de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires
- Monsieur Jean-Philippe Martignac Directeur général de Val de Loire Fibre,



Photo : © - Christophe RAIMBAULT - CD37

- o reportage de TV Tours : <https://www.tvtours.fr/video/x5szvzu/fibre-le-val-de-loire-connecte-apres-7-ans-de-travaux/?playlist=qlamxk>
- o Le lien vers la vidéo bilan de Val de Loire Fibre ici : <https://www.valdeloirefibre.fr/medias/>
- o reportage SWEET FM: <https://www.sweetfm.fr/le-loir-et-cher-et-l-indre-et-loire-couverts-a-97-par-la-fibre-optique>

Participation au salon des Maires de Loir et Cher le 19 avril 2024



Participation à l'émission de France Bleu Touraine « A votre Service » présentée par Richard Mazoué le 13 juin 2024



Participation au salon des Maires de l'Indre et Loire le 4 décembre 2024



Photo : © - Christophe RAMBAULT - CD37

Pose de deux panneaux commune Fibrée à Villiers-sur-Loir



Communication autour de l'arrêt du cuivre

L'effort c'est porté tout particulièrement vers les communes du « Lot 3 ».

37	Bréhémont
37	Huismes
37	La Chapelle Aux Naux
37	Lignières de Touraine
37	Rigny Ussé
41	Billy
41	Chatillon sur cher
41	Gievres
41	Selles sur cher

Nous avons proposé de rencontrer tous les Maires pour les informer des modalités et conséquences de l'arrêt du cuivre.

Les Maires de Billy, Chatillon sur cher, Lignières de Touraine et Gièvres ont été rencontrés.

À la suite des rencontres en mairie, envoi :

- Support de communication sur l'arrêt du cuivre et ses conséquences
- Modèle de courrier à envoyer vers les adresses sans commande opérateur.
- Liste des adresses sans aucune commande opérateur.

En outre nous avons participé avec Orange aux réunions organisées en septembre et octobre par la Préfecture de Loir-et-Cher dans les 3 arrondissements du Département (Blois, Vendôme et Romorantin).

En plus de nos actions plus spécifiquement ciblées vers les communes du « Lot 4 », nous contribuerons activement en 2025 à toute communication, notamment institutionnelle, qui sera mis en place.

Tournée de rencontre des Communautés de Communes des deux Département à l'initiative de Madame la Présidente du SMO Val de Loire Numérique

Ces réunions ont permis de présenter aux élus l'avancée du déploiement de la fibre sur leur territoire et d'évoquer les sujets d'actualité et en particulier les cas de raccordements difficiles et l'arrêt programmé du réseau cuivre.

Elles ont permis des temps d'échanges particulièrement intéressants et très positifs.

- Blois Agglopolys, 15.03.2024
- Touraine Val de Vienne 8.07.2024
- Cœur de Sologne, 6.09.2024
- Chinon Vienne et Loire 16.09.2024
- Castelrenaudais 18.09.2024
- Grand Chambord 1.10.2024
- Romorantinois et Monestois 30.10.2024
- Sologne des Etangs, 5.11.2024
- Territoire Vendômois 7.11.2024
- Collines du Perche 5.12.2024
- Beauce Val de Loire, 12.12.2024
- Touraine Vallée de l'Indre 19.12.2024

D'autres communautés de communes seront rencontrées en 2025.

5

Perspectives

L'année 2025 marquera l'arrivée de « **Lumière** » parmi les opérateurs d'infrastructure. Fort du soutien du **nouvel actionnaire**, les **femmes et les hommes de Lumière** qui ont contribué depuis des années à la **réussite du réseau du Val de Loire** poursuivront leur action et maintiendront leur engagement.

Forte de l'image de qualité des réseaux précédemment détenus par TDF, Lumière est particulièrement attachée à **préserver cette qualité** afin que ces réseaux, et en particulier celui du Val de Loire, restent les plus performants en la matière.

Les dernières zones non encore déployées en 2024 seront achevées dans le courant du 1^{er} trimestre en levant les difficultés des cas les plus délicats. **Environ 342.000 prises** devraient ainsi être déployées avant la fin de l'année 2025.

L'année sera essentiellement consacrée à la **raccordabilité de l'ensemble des clients** qui sollicitent un accès à la fibre afin de préparer au mieux l'arrêt de la commercialisation du réseau cuivre au 31 janvier 2026.

Lumière continuera de porter auprès de l'ensemble des acteurs les propositions qu'elle a mené en 2024 pour qu'une solution pérenne soit mise en œuvre afin de permettre la réalisation de tous les **raccordements**.

Val de Loire Fibre espère que plus de **220.000 foyers ou entreprises** seront effectivement raccordées avant la fin de 2025.

L'**arrêt du cuivre** impactera très fortement nos actions en matière de **communication et de raccordabilité** afin de commercialiser au mieux et au plus vite le réseau de fibre optique en particulier auprès des **publics éloignés des sujets de communications électroniques** mais aussi auprès **des entreprises** qui peinent à franchir le pas vers la fibre optique.

--oo0oo--

Volet Administratif

Annexe A1 – Avenant 8 à la Convention de DSP
Annexe A2 - Suivi FUN au 31.12.2024

Volet Commercial

Annexe C1 - Synthèse des ventes 2024

Volet Déploiement

Annexe D1 – Production Prises par PM
Annexe D2 – Prises IPE au 31.12.2024
Annexe D3 - Liste des autorisations d'implantation PM
Annexe D4 - Liste des conventions Immeubles

Volet Exploitation

Annexe EX1-Projet CD37
Annexe EX2-Projet RECIA
Annexe EX3-Syno NRO plan upgrade VDLF 2024
Annexe EX4–NRO-PM Déployés et Exploités
Annexe EX5-Volume PBO
Annexe EX6-Etat réservations capacités PM
Annexe EX7-Taux Occupation GPON ACTIF par PM Déc 2024
Annexe EX8-Occupation GPON FTTE par OLT Déc 2024
Annexe EX9-Boucle collecte physique-VDLF-2024
Annexe-EX10-Carte des réseaux déclarés Dec 2024

Volet Financier

Annexe F1-Tableau Comptes VDLF 2024
Annexe F2-Rapport des CAC 2024
Annexe F3-Liasse Fiscale 2024